

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ENJEUX ET PROBLÈMES LIÉS AUX ACTIONS DIASPORIQUES.
PARTICIPATION SOCIOECONOMIQUE DES DIASPORAS AFRICAINES DU
CANADA, AU DÉVELOPPEMENT DE LEUR PAYS D'ORIGINE

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAITRISE EN SOCIOLOGIE

PAR

MYRIAM MATONDO NKENDA

FÉVRIER 2014

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je rends grâce au Tout-Puissant pour sa force et sa grâce.

J'aimerais adresser mes remerciements à toutes les personnes qui de près ou de loin, m'ont encouragé à relever ce défi. À tous les organismes et associations qui ont adhéré à la folie de mon entreprise et qui, avec beaucoup de générosité et d'élégance, ont pris le temps pour me faire part de leurs projets et de leurs aspirations pour l'Afrique.

Mes remerciements vont aussi à mon directeur de mémoire, Joseph-Yvon Thériault pour son écoute, sa disponibilité et ses précieux conseils. Ceux-ci ont contribué à l'élargissement de mes connaissances sur le phénomène diasporique, en général. Aux professeurs qui ont évalué le premier jet de mon mémoire : Jean-Marc Fontan et Victor Armony.

Je remercie mon père Matondo Kubu Turé, pour qui « un travail, aussi modeste qu'il soit, doit avoir du caractère ». Sa rigueur m'inspire. À ma mère Tchikonda Martine, pour sa douce attention et ses conseils. Sa foi me pousse à aller de l'avant. À mon conjoint Mohamed Dieng pour sa compréhension et sa vigilance.

TABLES DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	vi
RÉSUMÉ	vii
INTRODUCTION	8
CHAPITRE I PROBLÉMATIQUE	10
CHAPITRE II QUESTION DE RECHERCHE ET MÉTHODOLOGIE	35
CHAPITRE III DIASPORA ET APPUI AU DÉVELOPPEMENT	41
CHAPITRE IV	58
CHAPITRE V ANALYSE DES DONNÉES	70
CONCLUSION	85
ANNEXES	91
BIBLIOGRAPHIE	96

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AAED	Association d'aide à l'éducation et au développement
ACDI	Agence canadienne de développement international
ADAC	Association de la diaspora africaine du Canada
BAD	Banque africaine de développement
BEAC	Banque des États de l'Afrique Centrale
BM	Banque mondiale
CHAFRIC	Chantiers d'Afrique Canada
CHEFAIDE	Conseil/Communauté humanitaire d'éducation familiale et d'assistance internationale pour le développement
ECA-FIAD	Engagement citoyen africain-Fondation internationale d'appui au développement
FMD	Fraternité mondiale pour le développement
FMI	Fonds monétaire internationale
FCIL	Fonds canadien d'initiatives locales
UJAD-QUÉBEC	Union des jeunes en action pour le développement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONG	Organisation non gouvernementale
PAS	Programmes d'ajustement structurel
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement

RÉSUMÉ

Dans ce mémoire il est question des enjeux et des problèmes liés aux initiatives entreprises par des organismes ou associations africains envers leur pays d'origine.

Le champ d'étude de l'immigration est large, englobant aussi bien une réflexion sur des questions liées aux problèmes économiques des pays dits du Sud et de la mobilité des individus, qu'à l'intégration ou à l'assimilation (selon les formes politiques) des populations immigrées dans les pays dits du Nord, à leur installation, ou encore au transnationalisme. Nous nous sommes proposés de nous intéresser aux diasporas, notamment africaines et de questionner les motivations et l'implication de ses membres, non individuellement, mais à travers leurs projets visant à améliorer les conditions de vie au sein de leurs pays d'origine. Il s'agit donc de présenter la nature de ces motivations derrière leurs actions ainsi que la forme de la contribution de ces diasporas.

Pour ce faire, nous nous sommes intéressés aux motivations de leurs actions, à leur nature et survolé l'impact de leurs initiatives au sein des sociétés d'origine.

Nous convenons que l'impact réel de ces initiatives ne peut être établi clairement, en raison de l'absence de recherche sur le terrain directement, en Afrique.

Nous nous sommes entretenus avec neuf (9) organismes africains, que nous désignons ici comme des organismes d'appui au développement. Des entretiens semi-directifs ont été réalisés, pour nous permettre de comprendre la nature des motivations de ces organismes : résultent-elles d'une conscience diasporique ou simplement d'un mécanisme de don et d'échanges. Tel un devoir de redonner à leurs pays d'origine ou à l'Afrique, ce qu'ils ont eux-mêmes reçu? Par ces actions, les diasporas africaines peuvent-elles être identifiées à une société civile transnationale? Un échantillon modeste et une analyse moins profonde donnent à ce travail, un caractère exploratoire.

MOTS-CLÉS : Diasporas africaines, développement, projets d'appui au développement, motivations, problèmes.

INTRODUCTION

Le choix du sujet d'étude a été suscité par un constat au sein de la diaspora congolaise (Congo-Brazzaville). Il s'agit de ce qui peut être considéré comme une mise à l'écart des processus démocratiques de leur pays d'origine, de la privation d'un droit civique : le droit de voter à l'étranger. Cet état des choses m'a conduit à un questionnement sur la participation des diasporas africaines du Canada (Montréal et Ottawa-Gatineau) à leurs pays d'origine.

Les champs d'étude de l'immigration et de la diaspora étant larges, englobant aussi bien la question des circulations humaines qu'une réflexion sur des questions liées aux problèmes économiques des pays du Sud, ainsi que la question de l'intégration des populations immigrées dans les pays du Nord; nous nous sommes proposés de nous intéresser à la nature des relations entretenues entre les membres des diasporas africaines et leurs pays d'origine, en questionnant les motivations et l'implication cette diaspora, non de manière individuelle, mais à travers des projets de leurs organismes ou associations, visant, en général, l'amélioration des conditions de vie au sein de leurs pays d'origine. Nous nous intéressons donc aux organismes ou associations issus des diasporas africaines présentes au Canada, au sens de leurs actions «humanitaires» et aux problèmes que ces organismes rencontrent.

La méthode adoptée est une méthodologie qualitative, basée sur des entrevues semi-dirigées dans l'objectif de donner la possibilité aux interviewés d'exprimer librement leurs motivations et la perception qu'ils ont de leurs actions.

Les limites de notre recherche résident, d'une part, dans l'absence d'observation sur le terrain en Afrique. En effet, la seule connaissance de ces projets, nous vient des propos recueillis par le moyen des entrevues et cela ne nous offre pas la possibilité de saisir l'ampleur de ces projets, leur impact dans les communautés dans lesquelles ils prennent effet. D'autre part, n'ayant pas limité la recherche à une communauté africaine en particulier, il est difficile de présenter un portrait lié au contexte politique, économique et sociale d'un pays en particulier, qui expliquerait la mise en place de ces projets. Cependant, nous présenterons de façon sommaire le contexte politique, économique et social de l'Afrique postcoloniale, en général.

Ce travail se structure en trois temps. En premier lieu, il s'agit d'introduire le sujet en présentant dans la problématique : le contexte politique et économique de l'Afrique postcoloniale, une base pour mieux saisir pourquoi il est encore question d'accéder au développement pour ce continent, d'une part. D'autre part, nous évoquerons l'immigration africaine au Québec, dans le but d'établir les facteurs qui font du phénomène des migrations internationales un corollaire de l'appui au développement de manière générale. Nous définissons le concept de diaspora, afin de préciser ce que nous entendons par diasporas africaines, en s'appuyant entre autres sur la typologie des diasporas africaines proposée par Yao Assogba.

Ensuite, il s'agira de décrire ces diasporas africaines présentes au Canada et leurs projets en Afrique.

Enfin, une dernière partie analytique, nous permettra discuter des notions de solidarité transnationale ou encore de société civile, à la lumière des caractéristiques de l'action diasporique, en s'appuyant sur le profil et les projets des organismes d'appui au développement rencontrés.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

La question de recherche qui fera l'objet de ce travail de mémoire est celle de la place qu'occupent les acteurs issus des diasporas africaines dans le développement de leurs pays d'origine. Les motivations des acteurs de la diaspora dans leur implication dans des projets d'aide au développement, leur perception du développement, ainsi que leur rapport avec les États et la société civile d'origine, sont des aspects qui retiendront notre attention.

Dans certaines situations, les migrations internationales ont, en effet, favorisé le développement économique des pays de départ; dans d'autres, les résultats semblent beaucoup plus mitigés. Les effets négatifs décrits dans de nombreuses recherches et déclarations sont largement diffusés et commentés dans l'opinion publique. Les études les plus récentes mettent l'accent sur l'interdépendance, les relations réciproques, entre migrations et développement.¹

Qu'en est-il des actions de la diaspora africaine au Canada et au Québec, en particulier? C'est ce à quoi nous essayerons de répondre ultimement.

Afin de «débroussailler» notre questionnement sur les diasporas africaines et l'aide au développement, il nous semble essentiel d'évoquer l'interdépendance ou du moins un lien entre migrations et développement;

¹Yves Charbit et Serge Feld, 2008, « Les migrations internationales et les transferts de ressources vers les populations des pays en développement », *Monde en développement*, Vol. 2, no 142, p. 53.

dans quelle mesure peut-il exister, en proposant un bref aperçu sur le développement, l'état de la question concernant l'Afrique et l'immigration au Québec.

La question du développement est une question qui occupe et a toujours occupé une place importante au sein des États africains. Le développement en Afrique et dans les pays en développement, de façon large, suscite aussi un grand intérêt de la part d'organisations de coopération internationale. Cet intérêt se concrétise par des projets d'aide humanitaire des Organisations non gouvernementales (ONG) ou des programmes gouvernementaux d'aide internationale au développement.

Dans le cas du Canada, l'aide gouvernementale au développement internationale est régie conjointe par le Ministère des Affaires étrangères et du commerce international et l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Ces deux entités ont fusionné, en 2013². On dénombre à vingt (20), les pays qui bénéficient de ce soutien. Il s'agit de pays «sélectionnés selon leurs besoins réels, leur capacité de bénéficier de l'aide et leur conformité avec les priorités de la politique étrangère du Canada³.» Parmi ces vingt (20) pays, treize (13) pays africains dont huit (8) pays en Afrique sub-saharienne. Cette aide «sociale, économique ou technique», par le biais du Fonds canadien d'initiatives locales (FCIL), vise à appuyer des projets d'organisations locales et contribue à des objectifs de réduction de la pauvreté. La santé, la bonne gouvernance et la démocratie, l'éducation et l'alimentation sont, entre autres, les secteurs supportés par le FCIL. C'est le

² Site de l'Université du Québec à Montréal,
http://www.international.uqam.ca/Pages/coop_inter_aide_pub_acdi.aspx
http://www.international.uqam.ca/Pages/coop_inter_aide_pub_acdi.aspx

³ Site du Gouvernement du Canada, Affaires étrangères, commerce et développement Canada,
<http://www.acdi-cida.gc.ca/payscibles>

cas entre autres en Algérie⁴, au Congo-Brazzaville, au Sénégal ou encore au Mali.

Cependant, l'aide internationale au développement essuie aussi des critiques quant à son utilité et son efficacité dans les pays en développement. L'auteure Dambisa Moyo⁵ émet une critique virulente, remettant en cause l'utilité de l'aide internationale en Afrique et la qualifiant de «gagne-pain» des pourvoyeurs de cette forme de solidarité.

Le développement dans son acception économique et sociale est celui dont il est le plus en question; mais l'on entend aussi parler de développement durable (acception plus environnementale, écologique, accès aux ressources naturelles, etc.) ou encore le développement humain, dont un indice statistique créé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) indiquant le développement humain en « mesurant le niveau moyen atteint dans trois dimensions essentielles [du développement humain] : santé et longévité, accès à l'éducation, et niveau de vie décent⁶». Cependant, tous ces types de développement ou le développement sous ces différentes formes pour qu'il aboutisse, nécessiterait une stabilité politique des États. En effet, en s'engageant sur le chemin du développement, les États se doivent de

⁴Profil de projet : Fond canadien d'initiatives locales (FCIL), Algérie, 2011-2012, Gouvernement du Canada, Affaires étrangères, commerce et développement Canada, <http://www.acdi-cida.gc.ca/cidaweb/cpo.nsf/vWebCSAZFr/0084419C12EB931C85257893003747D5>

⁵ Dambisa Moyo, 2009, *L'aide fatale : les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique*, Paris, J.-C. Lattès, 250p.

⁶PNUD, Indicateurs internationaux de développement humain, <http://hdrstats.undp.org/fr/indicateurs/103106.html>. Consulté le 5 septembre 2011, actualisé, le 20 août 2013.

garantir ou de construire un espace politique propice à la réalisation de projets de développement et de mettre en place des politiques sociales garantissant une meilleure mise en œuvre de ces projets.

Pour mieux comprendre pourquoi la question du développement est encore au cœur des pays Africains, alors que sous d'autres cieux, il est question du maintien de leur développement, il est important de remettre en contexte la situation politique, économique et sociale des pays africains. Nous en proposons un aperçu non exhaustif.

1. 1 De la décolonisation aux mesures de bonne gouvernance

En 1960, plusieurs pays africains francophones obtiennent leur indépendance. Ces indépendances se veulent politique, économique, sociale et militaire. Elles résultent de luttes des peuples africains pour leur liberté et seront dans un premier temps, précédées par un statut d'autonomie au sein de la Communauté française, dans le cas de certaines colonies françaises⁷. Ce qui devait être une indépendance véritable ne se révélera être en fin de compte qu'une sorte d'autonomie mal gérée, accordée aux peuples des anciennes colonies françaises, notamment. Une indépendance au prix de certains arrangements paradoxaux conclus comme conditions pour l'obtention de

⁷ Constitution française de 1958, texte original sur la Communauté française, Titre XII, articles 77 et 86. La Communauté française constitue la France et ses anciennes possessions coloniales et protectorats, dont 12 pays de l'Afrique noire subsaharienne.

l'indépendance. La monnaie⁸ utilisée dans les États francophones actuels de l'Afrique Centrale et de l'Ouest, atteste en partie du lien permanent de ces États à la métropole (France).

De ce fait, nous estimons que la postcolonie ou la période postcoloniale ne s'est pas soldée par un succès. La difficulté dans la gestion des affaires politiques va vite se faire ressentir et le continent va sombrer dans une crise qui dure toujours, provoquée entre autres par un endettement sans précédent.

Dans les années 1960, aux lendemains des indépendances de nombreux pays africains naissent. Le moteur des «nouveaux États» se gouvernant désormais eux-mêmes était d'accéder au développement social et économique selon le modèle occidental. La nationalisation des entreprises et des institutions publiques, en fut l'élément principal.

Aussi, des stratégies de développement, telle que la « participation responsable» furent mise en œuvre. Cette dernière encourageait la productivité et mettait en avant l'intérêt du pays avant tout. Le socialisme attire alors plusieurs pays africains qui en font une idéologie non seulement politique, mais aussi de développement. La participation sera ainsi encouragée au sein des entreprises et souvent instituée par le biais de décrets gouvernementaux. Des modèles de développement furent mis à l'essai, dont le modèle yougoslave d'autogestion qui connut un succès, par exemple, en

⁸ Le Franc CFA est la devise officielle utilisée dans les zones Franc de UEMOA (Union économique et monétaire Ouest-africaine) et de la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale). D'abord *Franc des Colonies Françaises d'Afrique*, il deviendra ensuite *Franc de la Communauté Française*, puis enfin, *Franc de la Coopération financière en Afrique Centrale* depuis 1972. <https://www.beac.int/index.php/politique-monetaire/instruments-de-politique-monetaire>

Algérie. Le développement des pays africains était alors en marche, jusqu'à la crise du début des années 1970. Dans le courant des années 1975-76 jusque dans les années 1980, l'économie africaine connaît un déclin. On assiste à l'effondrement du secteur industriel. On parle de la «décennie perdue de l'Afrique»⁹.

La majorité des Africains s'appauvrissent : de 1980 à 1989 le taux moyen de croissance annuel du PIB africain fut de 1,3%, et dans la même période le taux moyen de croissance de la production fut de moins 1,2% pour le secteur industriel, et seulement 1,3% pour l'agriculture (Banque mondiale, 1989 ; M'Baya, 1994, 62). Le ratio dette sur le PIB pour l'Afrique qui était de 13,1% en 1970, monta à 57,4% en 1980 (Galarraga et Gogué, 1997, 76)¹⁰.

Cette crise économique qui touche alors le monde entier, ouvrira la porte à l'aide publique au développement, par le biais des Programmes d'ajustement structurels (PAS) proposés par les bailleurs de fonds, notamment la Banque Mondiale (BM) et le Fonds Monétaire International (FMI), avec les conséquences que l'on connaît.¹¹ Le FMI et la BM sont des institutions internationales créées aux lendemains de la Seconde guerre mondiale, dans un souci d'aider les pays Alliés dans leur reconstruction et leur développement et de mettre en place une nouvelle organisation monétaire mondiale. La première, initialement créée pour assurer la stabilisation des monnaies européennes, la seconde avait pour objectif de faciliter la

⁹Gérard, Kester, 2008, *Les voix des syndicalistes de base en Afrique. Soif de démocratie*, Paris, l'Harmattan, p. 16.

¹⁰*Ibid.*, p. 16.

¹¹Yao, Assogba, 2009, *Les diasporas africaines, substituts à l'État social ou agent de développement?*, UQO, p. 2.

reconstruction des économies européennes. Cette dernière a depuis, réorienté sa mission vers l'aide aux pays en développement¹².

Traiter de la question de la participation des diasporas au développement des pays africains sous l'angle de l'apport des acteurs des diasporas africaines, semble une fenêtre intéressante dans le champ de recherche sur les diasporas, mieux dans le champ plus large de l'immigration. Cette entreprise invite à jeter un autre regard sur l'immigration comme porteuse d'espoir, d'innovation et non seulement comme source de rupture; et sur les immigrants en tant que citoyens et acteurs potentiels, à part entière de projets de construction de sociétés plus prospères, équitables, démocratiques et plus justes.

1.2 L'immigration africaine au Québec

D'après le « Portrait statistique de la population d'origine ethnique africaine » recensée au Québec en 2006, les immigrants africains constituent une population bien scolarisée. Les immigrants africains ayant un niveau d'études universitaire constituent une proportion plus élevée par rapport à l'ensemble de la population québécoise¹³. Aussi, ces immigrants bien que rencontrant de nombreuses difficultés souvent liées à leur intégration professionnelle¹⁴(reconnaissance de l'expérience et de la formation acquises à

¹² Groupe Banque Mondiale, <http://www.banquemondiale.org/fr/about/history>, consulté le 21 janvier 2014.

¹³ Immigration et communauté culturelles, «Portrait statistique de la population d'origine ethnique africaine recensée au Québec en 2006», Caractéristiques socio-économiques, p.6

¹⁴ <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/travailleurs-permanents/demande-immigration-general/obstacles-emploi.html>

l'étranger; connaissance de l'anglais; manque d'informations sur les conditions liées à l'exercice de certaines professions; disponibilité d'emplois dans certains secteurs ou certaines régions; réticence des employeurs face au potentiel et à la qualité de la main d'œuvre immigrante; etc.) ne manque de faire preuve d'imagination et de combativité, non seulement pour s'en sortir dans la société d'accueil, mais ils s'organisent en associations ou organismes communautaires dans le but d'aider les populations locales de leurs pays d'origine. Ce phénomène de soutien au pays d'origine n'est pas rare, il semble même qu'il soit un corollaire de l'immigration et de l'action des diasporas¹⁵.

Fort de ces constats, nous nous sommes questionnés sur ce qu'il en est de la diaspora africaine au Canada, en particulier à Montréal et dans la région d'Ottawa-Gatineau. La nature de leur appui envers leurs pays d'origine, ainsi que l'organisation de cet appui nous questionnent. De plus, les motivations à la base de ces initiatives sont des éléments qui retiendront notre attention.

. Ce travail s'inscrit donc dans la dynamique des réflexions sur l'immigration en général et de la diaspora africaine en particulier, dans un contexte de mondialisation.

Concernant l'immigration africaine au Québec, nous savons, d'après Dorothy W. Williams, que la communauté noire africaine constitue «le plus

¹⁵ Yao, Assogba, 2009, *Les diasporas africaines, substituts à l'État social ou agent de développement?*, UQO; Yves Charbit et Serge Feld, 2008, « Les migrations internationales et les transferts de ressources vers les populations des pays en développement », *Monde en développement*, Vol. 2, no 142; Cristina, Escobar, « La contribution des organisations de migrants latino-américains des États-Unis au développement de leurs pays d'origine », *Critique internationale*, 2010/1 no 46, p. 103-124.

récent groupe au sein de la communauté noire québécoise¹⁶». Elle se chiffrait à 5000 personnes¹⁷. En effet, les communautés Afro-américaine et Antillaise constituant le groupe le plus ancien. « De 1897 à 1912, durant la plus grande vague d'immigration au pays, 2,3 millions d'Européens et d'Américains [Blancs] vinrent s'établir au Canada alors que moins de 1000 Noirs y étaient admis. Selon les statistiques officielles, seulement 1519 Noirs immigrèrent au Canada entre 1916 et 1928¹⁸ ».

Entre 1975 et 1978, l'immigration africaine représentait 6,4% des immigrants au Canada. La plupart provient de pays africains anglophones. « Les Africains francophones viennent du Cameroun, de la Côte-d'Ivoire, du Congo et du Zaïre. Le Québec a accueilli 6717 Africains, soit 23,8% de tous les Africains qui sont entrés au pays¹⁹». Et selon les propos de Dorothy W. Williams, près d'un noir sur quatre choisissait de vivre au Québec à son arrivée au Canada. Cependant, les choses ont évolué. Même si la communauté noire et africaine en particulier constitue toujours une minorité, les Africains du Québec seraient passés de 5 000 (d'après les données de Williams) à 48 720 personnes en 2001²⁰, puis à 77 960 personnes d'après le recensement de 2006²¹.

¹⁶Dorothy W. Williams, 1998, *Les noirs à Montréal 1628-1986. Essai de démographie urbaine*, Montréal, VLB Éditeur, p. 127.

¹⁷Dorothy W. Williams, 1998, *Les noirs à Montréal 1628-1986. Essai de démographie urbaine*, p. 127. Chiffre fourni par M. Kouka-Ganga, président du Rassemblement des Africains, lors d'une entrevue en 1984.

¹⁸*Ibid.*, p. 51-52.

¹⁹*Ibid.*, p. 127.

²⁰Portrait statistique de la population d'origine ethnique africaine, recensée au Québec en 2001. <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/publications/fr/diversite-ethnoculturelle/com-africaine.pdf>

²¹Portrait statistique de la population d'origine ethnique africaine, recensée au Québec en 2006.

Les immigrants Africains arrivés entre 1980 et 1982, sont entrés au Québec à titre de réfugiés. Leur nombre étaient de 148 Africains contre des milliers d'Haïtiens pour la même période. Ces immigrants arrivaient aussi à titre d'étudiants. « Plus de 80% des Africains interviewés par Kaseka étudiaient du niveau universitaire, 48% détenaient un baccalauréat, 33,8% avaient leur diplôme de maîtrise et 14,3% un doctorat²²». Les statistiques actuelles révèlent que «38% des personnes d'origine africaine âgés de 15 ans et plus n'ont pas dépassé le diplôme d'études secondaires et 26,8 % détiennent un grade universitaire; dans l'ensemble de la population du Québec, ces proportions sont respectivement de 47,3 % et de 16,5 %. Les hommes de cette communauté sont relativement plus nombreux que les femmes à détenir un grade universitaire (31,1 % contre 22,3 %) ²³». La présence d'une population, relativement importante et scolarisée pourrait-être perçue comme une base avertie et capable de mettre en place une réflexion suivie d'actions concernant les problèmes-notamment politiques et économiques- de l'Afrique.

Ce projet de recherche sera donc l'occasion de jeter un regard qui se veut critique, sur les différentes entreprises de la diaspora africaine visant le développement de leurs pays d'origine. Ceci, à travers les activités et les actions de différents organismes fondés par des immigrants africains au Canada, en particulier au Québec. Ainsi, les termes développement; diaspora au sens large et diasporas africaines, en particulier ainsi que la participation seront les termes clés autour desquels notre réflexion sera centrée.

²²Kaseka et ses collaborateurs, cités par Williams (p. 128), avaient mené une enquête dans le cadre du projet PACET du ministère des communautés culturelles et de l'immigration du Québec, en 1983.

²³Portrait statistique de la population d'origine ethnique africaine, recensée au Québec en 2006

1.3 Le développement

Dans son acception économique, le développement est la « transformation d'une économie qui devient capable de satisfaire un niveau de consommation jugé satisfaisant.²⁴». Ici, développement est lié au niveau de consommation que procure l'économie. Une définition « biologique » du terme nous paraît plus simple et intéressante : « Accroissement naturel d'un organisme vivant par l'acquisition de nouvelles fonctions, de nouveaux organes (distinct de la croissance).²⁵ » Ici, il s'agit de faire croître un organisme que l'on pourrait identifier à un pays, en le dotant de nouvelles façons de fonctionner, nouvelles technologies, une nouvelle vision. Cependant, nous ne pensons pas que la « nouveauté » soit un aspect indispensable pour accéder au développement. Ce serait plutôt de se donner des moyens efficaces, innovateurs et correspondants au contexte culturel d'un pays. Aussi, à travers les lectures sur le développement en Afrique, la question de l'éducation et de la culture sont bien souvent associées. Plus précisément le rapport entre la *culture et le développement en Afrique*. En effet, un peuple qui connaît son histoire est un peuple qui est capable de (d'imaginer) penser un avenir meilleur et qui lui est propre ressemble. Ce qui éviterait le piège de l'aliénation culturelle ou même de l'anomie au sein d'une société qui aurait du mal à se définir et à faire des choix qui correspondent réellement à sa culture, à son contexte, son histoire, à son identité. Mahamoudou Ouédraogo, dans *Culture et développement en Afrique*²⁶ propose un repositionnement qui

²⁴ Dictionnaire Hachette, 2009, Édition, option 9.

²⁵ *Ibid.*, option 4.

²⁶ Mahamoudou, Ouédraogo, 2000, *Culture et développement en Afrique, le temps du repositionnement*, Paris, L'Harmattan, coll. « Études africaines », 188 p.

aurait vocation de réconcilier l'Afrique avec elle-même et les Africains avec eux-mêmes.

Nous savons par expérience que l'histoire de vie ou le vécu que ce soit d'un individu ou d'un peuple, inspire le désir de lendemains meilleurs. Ceci est vrai pour tous les peuples, mais encore plus pour ceux qui comme les peuples d'Afrique ont connu la colonisation. La question de la réappropriation des valeurs culturelles africaines semble être le moyen qui mène vers le développement de l'Afrique. Le développement est ici présenté comme une réalité, nous dirons un processus, qui ne se suffit pas à lui-même.

Cette réalité doit être associée à d'autres dimensions (valeurs), dont la culture serait la valeur-clé. Le retour à des repères sociétaux, politiques et économiques continentaux (plutôt que des plans et modèles de développement basés sur des repères extracontinentaux) serait donc de mise afin de construire ou de reconstruire ce qui a été détruit ou mis à mal par la colonisation, souvent relayée par des gouvernements pensant bien faire.

Mahamoudou Ouédraogo défend la restauration de la confiance des populations d'une société en leur culture, ce qui permettrait de réels impacts de progrès dans différents domaines (économique, scientifique, technologique,...). En fait, ce développement ou ces progrès n'auront de sens que si les populations s'y reconnaissent et reconnaissent leur importance. Il faut donc, travailler à la réflexion, mais aussi en même temps, accompagner ces réflexions d'initiatives et d'actions alternatives. C'est la raison pour laquelle nous nous intéresserons aux organismes d'aide au développement africains. C'est dans ce sens que les diasporas africaines entreprennent des projets de développement, afin d'apporter des solutions alternatives « aux multiples problèmes qui se posent aux Africains et qui ont pour noms perte de valeur référentielle, absence de réel projet de développement, installation de

l'amertume et de l'anomie²⁷.» De même, si le domaine des expressions culturelles artistiques en Afrique se porte assez bien, « [...] il convient de reconnaître que dans le vécu quotidien des peuples, la préoccupation la plus urgente, la plus pressante est celle de la survie "immédiate" pour être expressément tautologique²⁸». D'où les diverses actions diasporiques qui s'étendent dans les domaines de la santé, l'éducation, la pourvoyance aux besoins matériels des familles, l'insertion professionnelle et la formation des jeunes en l'agriculture, alimentation, approvisionnement en eau, en économie sociale. Mais qui sont ces diasporas? Qu'est-ce qu'une diaspora? Quelle est leur perception du développement, quels sont leurs rapports au politique (autorités politiques). Ce sont ces points que nous essayons d'éclaircir et que nous développons tout au long de notre problématique.

1.4 La Diaspora

La définition la plus simple du Larousse définit une *Diaspora* comme étant la dispersion d'un peuple au-delà des frontières de son pays d'origine. C'est aussi l'acception la plus répandue du terme diaspora.

Cette définition reflète le caractère englobant du terme diaspora.

En effet, « la notion de diaspora a cette terrible vocation de réunir sous un même terme la multitude de peuples dispersés depuis une origine qui leur serait commune. Son emploi pour le monde noir des Amériques, comme pour

²⁷Mahamoudou Ouédraogo, 2000, p. 11.

²⁸*Ibid.*, p. 11-12.

toute autre dispersion de population, est immédiatement généralisant.²⁹». Bien que pouvant paraître difficile à cerner, la notion de diaspora fait l'objet de plusieurs réflexions dans le domaine de la recherche scientifique. Ainsi, d'après Chivallon, il existe deux conceptions de la diaspora dans le débat théorique voire épistémologique : d'une part les *classiques* et de l'autre les *postmodernes*. « [...] les premiers la voyant comme le maintien d'une conscience communautaire par-delà la dispersion; les seconds refusant tout arrimage communautaire pour n'investir que la référence au mouvement et au brassage.³⁰».

De ce fait, les postmodernes ont donc une conception dynamique et hybride de la diaspora, contrairement aux classiques qui semblent considérer le maintien d'une conscience diasporique comme élément déterminant pour qu'il y ait existence réelle d'une diaspora. Ainsi, le champ d'étude diasporique n'est pas un « champ bien balisé » si l'on en croit la diversité de définition; diversité au sein des communautés (expériences migratoires différentes, rapport identitaire ou culturel différent, pratiques différentes, ...) donc diversité des formes ou catégories de diasporas.

Yao Assogba, dans le même sens, définit la diaspora africaine comme étant l'ensemble des populations africaines d'un pays donné qui résident en dehors de leurs pays d'origine (au niveau régional) et en dehors du continent africain (au niveau extra continental ou transnational). Ce dernier élément laisse entendre que les populations noires dispersées un peu partout dans le monde (Antilles, l'Amérique, etc.) constituent la diaspora africaine. Par cette définition, l'on comprend que le terme *diaspora* implique une migration et

²⁹ Christine, Chivallon, 2004, *La diaspora noire des Amériques. Expériences et théories à partir de la Caraïbe*, Paris, CNRS Éditions, coll. « Espaces et milieux », p. 11 Introduction.

³⁰ Christine, Chivallon, Paris, CNRS Éditions, 2004, p. 12.

une communauté culturelle. De ce fait, la question du lien qui unirait ces populations dispersées, celle d'une identification commune, comme le souligne Stéphane Dufoix³¹, se pose. Qu'est-ce qui unirait ces populations dispersées? Leur lieu de provenance ou la référence à l'Afrique? Leur couleur de peau, l'histoire ou les raisons de leur immigration? Les pratiques et croyances? « Telles sont les questions autour desquelles s'est concentré le débat sur la/les communauté(s) noire/africaine(s), avec pour axe principal l'interrogation du lien avec l'Afrique : continuité/rupture avec l'origine ou bien, au contraire, absence d'origine et développement d'une culture commune précisément fondée sur l'hybridité, "diaspora" donnant sens à l'un comme à l'autre³².»

Nous pensons que toutes ces raisons sont admissibles. Cependant la communauté à travers les pratiques culturelles dans un contexte de dispersion, n'est pas toujours facile à identifier, en particulier chez les populations des Antilles ou des Amériques, comme l'évoque Christine Chivallon. L'auteure évoque trois axes autour desquels oscillent les débats sur « l'africanité de certaines pratiques communautaires (familiales, religieuses) [...] : la continuité parfaite et pure ; la créolisation comme rencontre entre deux univers et formation d'un nouvel univers culturellement complexe ; et l'aliénation.

Dans la mesure où diaspora implique migration et communauté culturelle ou origine commune, Dufoix, relève la définition de Sheffer, qu'il classe dans la catégorie des définitions ouvertes, mais cependant plus précise que celle

³¹ Stéphane, Dufoix, 2003, *Les diasporas*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Que sais-je? p. 16.

³² Stéphane, Dufoix, 2003, p. 17.

d'Amstrong³³, de la diaspora. À la définition plus englobante d'Amstrong, dit-il, Sheffer « ajoute un élément fondamental : le maintien du lien avec l'origine. » « Les diasporas modernes sont des groupes ethniques minoritaires, issus de la migration, qui résident et agissent dans des pays d'accueil tout en maintenant de forts liens affectifs et matériels avec leurs pays d'origine- leurs patries (*homelands*)³⁴. » C'est à cette diaspora que nous nous intéresserons. Celle qui vit à l'extérieur, minoritaire, mais soucieuse de garder un lien avec le pays d'origine.

Dans son ouvrage intitulé *Les diasporas*, Stéphane Dufoix propose de faire la lumière autour du terme diaspora, comprendre sa popularisation. Il propose une démarche historique pour y arriver. Il propose de définir ce qu'est une diaspora, en prenant l'exemple des diasporas «juive» et «noire/africaine»; dessine les espaces de dispersion; évoque le maintien des liens au sein de la diaspora; et termine par les rapports entre diasporas et États nationaux.

Il part d'un constat de l'expansion et de l'utilisation courante du terme diaspora (dont « une véritable inflation [...] culmine au cours des années 1990 ») par différents acteurs dans la société : les médias, les chercheurs, les acteurs politiques. Cette utilisation courante du terme diaspora, fait que le terme évoque plusieurs choses à la fois : « du phénomène de dispersion à partir d'un lieu », à « tout espace d'échanges non territorial », en passant par « l'organisation d'une communauté ethnique, nationale ou religieuse dans un ou plusieurs pays »³⁵.

³³Amstrong, J.-A., « Mobilized and proletarian diasporas », *American Political Science Review*, 70 (2), juin 1976, p. 393-408. Amstrong et Sheffer sont cités dans Dufoix, 2003, p. 23.

³⁴*Ibid.*, p. 23. Sheffer, G., 2003, *Diaspora Politics. At home abroad*, Cambridge, Cambridge University Press.

³⁵Stéphane, Dufoix, 2003, *Les diasporas*, p. 3-4.

De ce fait, deux points de vue se dégagent : d'une part la souplesse du mot, signe de la diversité du fait migratoire; d'autre part on évoque tout simplement une trahison du sens du mot. La thèse de l'auteur est de ne pas choisir entre ces deux points de vue, mais « de tenir en même temps les deux extrémités en montrant qu'elles appartiennent à l'histoire du mot ».

Les diasporas juive et noire ou africaine ont en commun les idées de dispersion et le retour réel ou fantasmé vers une terre d'origine. Pour les juifs, par la déportation avec Nabuchodonosor, en Babylone, ainsi que le désir de retour à la Terre promise, à la naissance du mouvement politique sioniste et la création d'un État juif. Quant à la diaspora africaine, dans son acception historique, elle est issue de la dispersion des noirs avec l'esclavage, leur arrivée en Europe et en Amérique, ainsi que le désir de retourner en Afrique avec « le programme d'installation d'anciens esclaves lancé dans les années 1820 et débouchant sur la création du Libéria »³⁶.

Au XIX^e, les auteurs W.E.B Du Bois et Edward Blyden penseurs de la cause «panafricaniste», n'utilisent pas le mot diaspora. C'est seulement plus tard, en 1965 que des auteurs tels qu'Abiola Irele et George Shepperson l'utilisent dans des articles académiques.

Mais c'est à partir du milieu des années 1970 que commencent à se multiplier les travaux utilisant «diaspora» à propos d'une population de plus en plus vaste [...]. L'historien Joseph Harris en 1982, cité par Dufoix, définit : « le concept de la diaspora africaine englobe tout ce qui suit : la dispersion globale, volontaire comme involontaire, des Africains au cours de l'histoire; l'émergence d'une identité culturelle à l'étranger fondée sur l'origine et la condition sociale; et le retour psychologique ou physique à la terre natale, l'Afrique.³⁷

³⁶*Ibid.*, p. 14

³⁷*Ibid.*, p. 15

Les débats autour du concept de diaspora ne manquent donc pas, dans le champ académique. Notamment celui de considérer le regroupement des populations noires et africaines comme constituant une diaspora. Ce questionnement est, sans doute, fondé sur le fait que la définition et les critères souvent retenus du concept sont basés sur des exemples grec, juif et arménien. Ces populations ayant connu un déplacement ou une déportation, ont cultivé une mémoire collective puis leurs actions les ont amenées à la construction d'un État, d'un territoire (le cas des juifs) ou d'institutions quasi étatiques, à laquelle s'ajoute une conscience diasporique forte.

C'est certainement ce dernier point qui pour certains auteurs détermine ce qu'est une «vraie» diaspora. À un point tel que certains auteurs privilégient les termes expatriés, réfugiés, exilés³⁸ pour désigner certains regroupements de communautés, auxquels l'on associe le terme «diaspora».

Les chercheurs s'attellent alors, à trouver le critère essentiel de définition ou une définition plus rigoureuse reflétant aussi bien la fidélité originelle du mot que son caractère dynamique.

Dans la même perspective, dans sa réflexion sur le peu d'ouverture des sciences sociales françaises à la réflexion sur la diaspora noire, Abdoulaye Gueye, retient les critères déclinés par Safran (1991) et repris par Cohen (1997 : 26), qui selon lui

³⁸Dominique, Schnapper, 2001.

Aident à penser la diaspora noire : le déplacement, parfois traumatisant, d'un foyer originel; la dispersion sur plus d'un territoire; la formation d'une mémoire collective; l'expérience d'une exclusion sociale fondée sur sa différence en tant que minorité; et enfin le projet de retour au foyer d'origine. L'intérêt de cette définition est de suggérer que la diaspora est à la fois construction et essence³⁹.

Ainsi, si l'on considère que la diaspora est à la fois donné et construit, et que l'on admet le caractère dynamique et diversifié du concept, de la diversité historique des déplacements des peuples, les populations noires et africaines vivant à l'étranger sont admissibles en tant que diaspora. La formation d'une mémoire collective et partant, d'une identité collective permettent ainsi de donner corps à un groupe, de justifier l'orientation de leurs actions, leur solidarité, leur unité.

Dans le présent travail, nous choisissons de garder le terme diaspora africaine plutôt que diaspora noire. Ce choix se justifie simplement par le fait que nous nous intéresserons aux activités d'acteurs de nationalités africaines, et non pas à celles de la diaspora noire dans son ensemble, englobant les populations des Antilles, des Caraïbes et des États-Unis. Il s'agira bien des acteurs issus de l'immigration et non pas d'actions entreprises par les individus descendants de la dispersion originelle des Africains, de la déportation due la Traite des noirs. C'est donc la diaspora tel que Sheffer la désigne : « Les diasporas modernes sont des groupes ethniques minoritaires, issus de la migration, qui résident et agissent dans des pays d'accueil tout en maintenant

³⁹Abdoulaye Gueye, « De la diaspora noire : enseignements du contexte français », *Revue européenne des migrations internationales* [en ligne], vol. 22- n°1 2006, p. 12

de forts liens affectifs et matériels avec leurs pays d'origine- leurs patries (*homelands*)⁴⁰.»

Cependant la diaspora africaine est multiple de par la diversité des pays d'origine et par la diversité d'actions permettant entre autres, le maintien du lien avec les pays d'origine. Il nous paraît donc plus approprié de parler des diasporas africaines au pluriel qu'au singulier. Mieux encore, nous utiliserons le terme acteurs ou membres de la diaspora. Car il s'agit bien d'actions d'individus regroupés en organisations plus ou moins structurées qui initient des projets de développement local en Afrique.

1. 5 Les diasporas africaines

Dans un travail et une réflexion qui se veut synthétique⁴¹, Yao Assogba s'interroge sur les rôles de deux parties : celui de la diaspora et celui de l'État, en l'occurrence l'État social en Afrique. Son texte donne aussi à réfléchir sur les attributions de l'État, donc sur les limites de ce qui relève ou ce qui est de la responsabilité première de l'État et ce qui ne l'est pas. Ceci n'empêche pas que les citoyens prennent des initiatives quelconques au sein de leur société.

⁴⁰*Ibid.*, p. 23. Sheffer, G., 2003, *Diaspora Politics. At home abroad*, Cambridge, Cambridge University Press.

⁴¹Yao, Assogba, 2009, « Les diasporas africaines, substituts à l'État social ou agent de développement? » Université du Québec en Outaouais (UQO), *ARUC-ISCD, Série Recherches*, no. 26, mai 2009.

On retrouve dans son propos une volonté de distinguer sinon de mettre en opposition l'État face à la population ici, dans notre cas les acteurs de la diaspora. En effet, il définit l'État social comme étant « une notion sociologique pour désigner la mise en place par l'État de divers services publics (systèmes universels d'assurance maladie, salaires, allocations de protection sociale, ...) grâce à son rôle dans le développement de l'économie, de l'emploi et de la redistribution de la richesse collective⁴²».

Cette définition de l'État social par Assogba est inspirée de la métaphore de la « divine providence » pour désigner l'État, dans le sens que celui-ci a pour rôle de mettre en place des mesures qui garantissent « les droits et politiques aux personnes et familles, corps professionnels et aux syndicats », à la fin du XIXe siècle. Ceci en lien avec la redistribution équitable des richesses, ayant un impact social. Ce terme est en lien avec l'histoire des sociétés industrielles, au sein desquelles le rôle de l'État fut renouvelé, par les idées de penseurs et de mouvements sociaux de lutte, tels que les «mouvements syndicaux pour la redistribution équitable des richesses de l'Europe industrielle et démocratique». Ainsi, un aspect social fut ajouté au rôle de l'État.

Cette définition de l'État social nous donne une idée des obligations et responsabilités de l'État envers la population, la société. L'État est donc l'institution garante du bien-être social, politique, économique, culturel, ... de la population dont il est responsable. La population apparaît ici comme celui dont on doit prendre soin, mais aussi celui qui confie la gestion de la richesse collective à un groupe de personnes à la tête du pays. Ce dont les États

⁴² *Ibid.*, p. 1

abusent souvent, oubliant leur mission fondamentale, qui est de garantir des droits et politiques, le bien-être des populations et la bonne gestion des richesses collectives. Autrement dit, le développement dans tous les domaines.

Ainsi, dans les pays du Sud en général et de l'Afrique en particulier où les mécanismes politiques, socioéconomiques et fiscaux sont déficients, l'État social est très peu un acteur de développement. Par ailleurs, l'aide publique au développement qui permet aux États de palier à ce « sous-développement » a subi des conséquences négatives (privatisation des institutions publiques, parapubliques, suppression du financement des politiques sociales, chômage, précarité d'emploi, exclusion sociale) des programmes d'ajustements structurels institués par les bailleurs de fonds, notamment la Banque mondiale et le FMI.⁴³

Ce serait donc en réponse à cette crise ou déficience de l'État social, que les communautés locales et dans un contexte transnational, les diasporas mettent en place « des initiatives de pratiques sociales inédites ou sont artisans d'innovation sociales⁴⁴ ».

La création d'associations ou d'organismes diasporiques œuvrant pour le développement des pays d'origine est donc le résultat ou la réponse, au Nord comme au Sud à des crises⁴⁵ :

- Au Nord, la crise de l'État social, avec dans les années 1980, la montée et la mondialisation de l'économie du marché. Ce qui aura pour conséquences,

⁴³ Yao Assogba, 2009, *Les diasporas africaines, substituts à l'État social ou agents de développement?*, UQO, p. 2.

⁴⁴ Favreau et Fall, 2005, Rouillé d'Orfeuill, 2002; Defourny, Revelterre et Fonteneau, 1999, cité dans Assogba, 2009, p. 2.

⁴⁵ Yao Assogba, 2009, p. 2.

le «chômage, précarité de l'emploi, exclusion de pans entiers de la population, etc.»;

- Au Sud, avec un État social déjà déficient et quasi inexistant, l'aide publique au développement par le biais des Programmes d'ajustement structurels des bailleurs Banque Mondiale et Fonds Monétaire International, n'a eu que des conséquences malheureuses : privatisation d'institutions publiques, chômage, précarité de l'emploi, etc.

Dans ce rôle de potentiel pourvoyeur au déficit de l'État social, Assogba distingue trois types de diasporas, selon leurs modes et leurs domaines d'action.

1.6 Typologie des diasporas africaines chez Yao Assogba

Il serait plus approprié de parler ici de typologie d'actions diasporiques, plutôt que de typologie de diasporas. Car, en effet, l'auteur procède à une classification de la diaspora africaine sur la base du type d'actions ou de fonctions ou encore de l'apport des acteurs de la diaspora.

Il existe selon Assogba trois types principaux de diasporas africaines.

- Les diasporas *homo donator* d'État social informel ou populaire. Ce type regroupe la quasi-totalité des États africains postcoloniaux dont l'État social est faible ou nul. Il «correspond aux transferts de fonds destinés à la consommation familiale des bénéficiaires et dont les dépenses sont consacrées à l'alimentation, la santé, l'éducation et les dépenses liées aux cérémonies religieuses et collectives.» Il est mentionné que 60 à 85% de

ménages seraient bénéficiaires de transferts de fonds, selon les pays. Plus la famille est pauvre, plus la proportion est élevée.

Cependant, ce qui différencie les différents types de diasporas africaines ce n'est pas le type d'États mais les actions des acteurs, et donc l'impact que ces actions peuvent avoir ou ont vocation à avoir.

- Les diasporas *homo oeconomicus* qui se divisent en trois, voire quatre sous catégories. Ce type est caractérisé par des ressources destinées à l'épargne individuelle ou destinées à l'investissement dans les activités ou dans l'immobilier. La première catégorie comprend des investissements productifs (création d'entreprises);

La deuxième catégorie se caractérise par les initiatives seules des diasporas ou en partenariat avec des mouvements associatifs des pays d'accueil. «Il s'agit, par exemple, de l'engagement volontaire formel ou informel des émigrants dans des activités de développement économique, social et culturel de leurs localités ou régions d'origine, à travers l'expédition de biens en nature, de transferts financiers «institué» [...] ou «volontaires» du pays d'accueil vers le pays d'origine.»

Dans la troisième catégorie, il s'agit des « [...] émigrés [qui] s'organisent de façon formelle dans des associations pour participer, en groupe ou en coopération avec des acteurs demeurés aux pays, à la conception et à la réalisation des projets de développement en terre d'origine : construction d'écoles, de logements pour instituteurs, de dispensaires, d'aménagement de périmètres irrigués, de construction de banques céréalières, de réseaux d'eau potable, etc.(Dewitte, 1995; Condmines 1993).

On retrouve aussi des cas de synergie entre associations de la diaspora et ONG du pays hôte dans une nouvelle approche du développement et de la coopération Nord-Sud.

- Les diasporas africaines *homo scientificus et homo technicus (S&T)*. Ce type de diasporas regroupe la communauté intellectuelle africaine à l'étranger. Dans son texte Assogba considère cette communauté et plaide pour la valorisation de l'apport de celle-ci dans le développement des pays d'origine. Il fait mention d'organisations telles que le CODESRIA (Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique), créé en 1973 par des chercheurs africains. Les principaux objectifs du CODESRIA : faciliter la recherche multidisciplinaire, renforcer les compétences des chercheurs africains, créer de multiples forums d'échanges et d'information entre chercheurs africains. Son siège est à Dakar.

CHAPITRE II

QUESTION DE RECHERCHE ET MÉTHODOLOGIE

2. 1 Question de recherche

Dans ce mémoire, il est question de l'immigration de manière générale et de la diaspora africaine du Canada en particulier, dans un contexte de mondialisation. Notre question de recherche tourne autour de la nature des initiatives d'appui au développement mis en place par les diasporas africaines présentes au Québec, vers leurs pays d'origine, ainsi que les enjeux et les problèmes qui y sont reliés.

Nous nous sommes donc posé les questions suivantes liées :

- aux motivations ayant amené les membres de la diaspora à entreprendre ce type de contribution (le transfert des fonds étant la contribution-phare des diasporas vers leurs pays d'origine);
- à l'organisation de ces associations ou organismes à but non lucratif, à travers les secteurs d'intervention;
- à leurs relations avec les gouvernements des pays d'origine, leur conception du développement et si- par le type de contribution propre à ces organismes africains et des secteurs d'intervention- les diasporas africaines peuvent être considérées comme une société civile transnationale.

Afin de répondre à ces questions, nous avons fait le choix d'une méthode qualitative.

2.2 Méthodologie

Nous nous appuyerons sur la catégorisation de la diaspora africaine élaborée par Yao Assogba, afin d'identifier ces catégories de diasporas au sein des diasporas africaines de Montréal et de la région de la capitale nationale (Ottawa-Gatineau). Le présent travail étant une ébauche exploratoire, nous nous proposons d'identifier ces diasporas africaines à partir de la constante, qui est celle de l'élaboration d'un projet d'appui au développement de leurs pays d'origine. Les catégorisations *Homo oeconomicus* (production de richesse et sociale et culturelle), *Homo donator* et *Homo scientificus et technicus* sont ici des variables de déclinaison de la constante : «projet d'appui au développement des organismes diasporiques». Autrement dit, au-delà du fait d'être des organismes d'appui au développement de l'Afrique, la participation des diasporas prend différentes formes, soit une participation sociale, culturelle, technique et scientifique ou politique.

Pour mener à bien ce travail, nous nous sommes intéressés à la structure et l'organisation de ces organismes présents au Québec, et d'analyser leurs actions concrètes en Afrique. Comment les membres des diasporas travaillent-ils sur place (quels sont leurs partenaires sur place : confréries religieuses, ONG locales, État, particuliers, etc.), la pertinence des projets. Quelle démarche est adoptée, quelle efficacité pour induire un réel changement? Ultimement, peut-on considérer les diasporas africaines comme étant des substituts à l'État social de leurs pays d'origine, comme le suggère Yao Assogba.; peut-on dire que les acteurs de la diaspora constituent une société civile?

Ainsi, des entretiens semi-directifs avec des responsables de ces organismes nous ont permis de saisir leur conception du développement ; les motivations de leurs initiatives ; les moyens mis en place pour mener à bien leur entreprise, les difficultés ou facilités qui s'y rattachent et partant leurs rapports avec les autorités politiques locales et l'existence de politiques sociales encourageant les initiatives diasporiques. Ce dernier aspect ne pourra être vérifié que théoriquement, c'est-à-dire en explorant des textes gouvernementaux potentiellement existants et surtout en se basant sur les informations recueillies lors des entretiens.

Une démarche constructiviste nous permettra d'analyser ces aspects, afin d'apporter un regard critique sur les initiatives diasporiques et les problèmes que rencontrent ce type d'initiatives, notamment en ce qui concerne les rapports entre ces organismes de la diaspora et les autorités locales, la limite entre ce qui relève des prérogatives de l'État et de celles qui relèvent de la société civile, de la volonté politique pour accéder à un développement réel et durable.

2.2.1 Définition du groupe à étudier

Le type de diasporas africaines auquel nous nous intéressons est le type *homo oeconomicus*. Il s'agit de la diaspora de types 3 et 4 selon la typologie d'Assogba, présenté plus haut. Soit la diaspora constituée en associations ou organismes, travaillant en groupe, en coopération avec des acteurs présents au pays (type 3), ou encore en synergie avec des ONG du pays hôte (type 4). D'après les résultats de notre recherche, il s'avère que les organismes

rencontrés sont plutôt des organisations diasporiques de type 3.

En effet, le type d'organismes diasporiques auquel nous nous intéresserons pourrait très bien constituer une diaspora *homo donator*, dans la mesure où les deux types (*homo oeconomicus* et *homo donator*) participent d'une manière ou d'une autre à une amélioration des conditions de vie dans le pays d'origine. Cependant la diaspora de type *homo donator* participe au développement en palliant aux lacunes sociales immédiates (besoins quotidiens au niveau familial), donc de manière individuelle, à l'échelle microsociale (à l'échelle des espaces domestiques : cellule familiale et parenté). La diaspora de type *homo oeconomicus*, quant à elle, y participe par des initiatives sociales pour un impact plus durable et à l'échelle de la communauté locale. Par communauté locale nous entendons un quartier, un village, une ville ou un pays.

2. 2. 2 Présentation du terrain

Notre terrain de recherche se situe entre Montréal et Ottawa-Gatineau. Cela pour des raisons de simplicité et d'opportunité. Nous partons du fait que la métropole regorge d'assez de ressources associatives ou d'organismes communautaires de tous horizons culturels, dont ceux créés par des Africains et dont les actions sont tournées vers le développement de l'Afrique.

D'après nos recherches, pas moins de vingt (20) organisations culturelles africaines seraient présentes à Montréal. Leurs actions varient entre l'aide à l'intégration des nouveaux arrivants et la coopération avec l'Afrique, en passant par la promotion de la culture africaine. Des centres de recherches,

d'étude et de documentation sur la communauté noire et africaine existent aussi. C'est le cas du Centre de recherche et de culture de la communauté noire du Québec ; du Centre d'étude et de documentation africaines (CEDA); ou encore du Chantier d'Afrique Canada. (CHAFRIC). Concernant les organismes dont les actions participent au développement en Afrique, l'on en retrouve plusieurs dans le répertoire des organismes africains enregistrés au Québec et au Canada. Cependant, plusieurs d'entre eux n'existent plus pour des raisons que nous ne connaissons pas. Par contre, d'autres organismes demeurent ou voient le jour et leurs activités et actions sont réelles et bien visibles, au Québec, tout comme dans le pays africain de leur choix.

Nous en avons sélectionnés neuf (9), basés à Montréal et dans la région d'Ottawa-Gatineau.

2.3 Hypothèses

Les membres de la diaspora mettraient donc en place des projets «taillés» à la mesure de leurs pays d'origine, avec des moyens et des stratégies qui leurs sont propres.

Ainsi, au regard des différentes formes de participation des diasporas africaines, nous émettons quatre hypothèses :

- Les différentes actions expliqueraient le désir des membres de la diaspora de maintenir un lien constant avec leurs pays d'origine;
- Les problèmes politiques et économiques des pays expliqueraient que des secteurs seraient moins budgétés que d'autres.

- En collaboration avec les gouvernements de leurs pays d'origine, les membres de la diaspora sont encouragés à apporter leur contribution à leurs pays d'origine à par le biais de différents projets.
- le type d'actions d'appui au développement menées par les membres de la diaspora pourrait donc être considéré comme un prolongement du mouvement associatif d'entraide, mais dans ce cas-ci, au niveau transnational.

Ainsi, après avoir présenté le contexte général de la recherche ainsi que les fondements théoriques de notre démarche, nous essayerons de comprendre théoriquement dans la deuxième partie le lien entre l'immigration et le développement, en général et des diasporas africaines et leur appui au développement en particulier. Ensuite, nous proposerons une analyse thématique issue des entrevues recueillies. Enfin, nous proposerons une conclusion, donnant lieu à la confirmation ou à l'infirmité des hypothèses émises au départ, tout en laissant une possibilité d'ouverture à d'autres questions que pourraient susciter ce sujet.

CHAPITRE III

DIASPORA ET APPUI AU DÉVELOPPEMENT

3. 1 Migrations et développement

Il s'agira dans cette partie de discuter des liens entre diaspora et développement. Pourquoi les diasporas entreprennent des projets de développement et comment le font-elles?

Étudier les actions des diasporas c'est parler de leur attitude face à leurs pays d'origine. La relation entre les immigrants et leurs pays d'origine se manifestent de différentes manières, parmi lesquelles on peut mentionner la mise en place de projets dit d'aide au développement. La diaspora est ici entendue comme étant la population d'un pays ou d'un continent migrée vers un autre pays ou un continent et entretenant des liens de nature identitaire, politique ou économique avec le pays d'origine.

Dans le cadre de notre travail, nous nous intéresserons à la diaspora africaine à travers des organismes de type «humanitaires», créés par des Africains résidant dans la région de Montréal et d'Ottawa-Gatineau au Canada.

Cette diaspora s'inscrit dans le cadre des migrations internationales, qui à leur tour «s'inscrivent dans le vaste mouvement général de la mondialisation⁴⁶».

Dans cette partie de notre travail, nous discuterons du lien entre diaspora et aide au développement des pays d'origine. En effet, nous pensons qu'il existe un lien entre diaspora et développement. La quantité des écrits qui y sont consacrés augure l'existence d'un lien entre l'immigration et l'aide au développement, partant, de ce que nous considérons comme un «mécanisme⁴⁷ de don et de contre-don» (d'aller-retour) dans les relations que maintiennent les populations immigrées avec leurs pays d'origine. Ce qui vient conforter non seulement la définition de la diaspora comme étant « l'ensemble des populations [africaines] d'un pays donné qui résident en dehors de leurs pays d'origine (au niveau régional) et en dehors du continent [africain] (au niveau extra continental ou transnational)⁴⁸»; mais qui vient aussi lui ajouter le caractère d'acteur important participant pleinement à la vie sociale, économique et politique du pays d'origine et du continent⁴⁹. Ainsi, pourquoi le font-elles et comment s'y prennent-elles? Ce sont les questions auxquelles nous essayerons de répondre.

⁴⁶Yves Charbit et Serge Feld, « Les migrations internationales et les transferts de ressources vers les populations des pays en développement», Mondes en développement, 2008/2 n° 142, p. 53.

⁴⁷Un mécanisme étant aussi «tout processus déterministe, événements en cascade déterminés par des liens de cause à effet, comportement prévisible». <http://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9canisme>.

⁴⁸Yao, Assogba, 2009, « Les diasporas africaines, substituts à l'État social ou agent de développement?», UQO.

⁴⁹Voir à cet effet, le préambule des Statuts du conseil économique, social et culturel de l'Union Africaine. <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/NEWSFRENCH/0,,contentMDK:22154793~pagePK:64257043~piPK:437376~theSitePK:1074931,00.html>, extraits de la Commission de l'Union Africaine, sur la définition de la diaspora africaine.

La question du lien entre diaspora et développement sous-entend ou suggère une réflexion sur ce qui encourage le départ des populations, dans un contexte de migrations internationales et donc de mondialisation. La réponse nous est apportée par Charbit et Feld en 2008, qui considèrent que favorisées par l'amélioration et la baisse des coûts des transports et des communications, les migrations internationales «constituent une réponse à l'augmentation des inégalités sociales et économiques dans le monde, qui incitent de plus en plus d'individus à franchir des frontières nationales pour améliorer leur niveau de vie et celui de leurs familles.⁵⁰». Les immigrants sont de ce fait porteurs de projets et les inégalités sociales et économiques qui peuvent exister entre les sociétés de départ et les sociétés d'installation expliqueraient en partie la propension des immigrants, notamment Africains à contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans sociétés d'origine.

Si l'immigration est un départ pour la réalisation de projets divers, pour un ailleurs que l'on imagine et souhaite meilleur, elle devient aussi un regard dans le rétroviseur qui se manifeste par le maintien à plus d'un lien avec le lieu d'origine. Si ceci n'est pas valable pour tous les immigrants, la tendance et les écrits sur l'immigration africaine et celle d'autres communautés culturelles (juives, chinoises, indiennes, etc.) tendent à montrer que les liens avec le pays d'origine demeurent et se manifestent de différentes manières, par différentes «entreprises symboliques telles l'acquisition d'un domicile au pays, la transmission de la langue maternelle aux enfants», ou encore en

⁵⁰Yves Charbit et Serge Feld, *ibid.*, p. 53.

contribuant à la vie sociale et économique par la mise en place de projet d'aide au développement.

Le maintien d'un lien fort se caractérisant par un projet de retour fantasmé ou réel, est pour certains auteurs une caractéristique ou un critère important dans la définition même de la diaspora. À cet effet, Abdoulaye Gueye dans sa discussion sur le lien entre migration et diaspora relève ce qui suit : «Or, les théoriciens classiques de la diaspora montrent bien que le retour comme projet entretenu dans un imaginaire ou démarche réelle à entreprendre est un critère important de définition de la diaspora : «un lien très fort au passé ou une résistance à l'assimilation, maintenant ou à l'avenir, sont nécessaires pour qu'émerge une conscience diasporique [écrit Cohen (1997 :24. Ma traduction)]⁵¹».

Les actions des diasporas sont donc le résultat du lien maintenu avec le foyer d'origine, mais aussi de l'émergence d'une conscience diasporique. Autrement dit, pour que les diasporas entreprennent des actions, notamment d'aide au développement envers leurs pays d'origine, les deux conditions doivent être réunies : avoir gardé ou désiré maintenir le lien avec le pays d'origine et la construction d'une conscience diasporique.

⁵¹Abdoulaye Gueye, « De la diaspora noire : enseignements du contexte français», Revue européenne des migrations internationales [En ligne], vol. 22 - n°1/2006, P. 9.

3.2 La conscience diasporique : un exemple du Congo-Brazzaville

Selon A. A Ngouari, l'on ne saurait attribuer le qualificatif de diaspora aux Congolais de l'extérieur, car il n'existe pas une forme d'organisation comme celle des Sénégalais, Maliens ou Mauritaniens par exemple. En effet, «contrairement à d'autres communautés émigrantes, les Congolais ont du mal à s'organiser sous forme d'association ou d'organisation pouvant initier des projets de développement dans leur pays d'origine. L'exemple des Sénégalais vivant en Italie qui ont pu en 1996 électrifier N'diaye Tioro, village situé à 150 km de Dakar (Sall, 1996, p. 173) est une illustration de ce que peuvent faire des communautés organisées⁵²». Contrairement aux propos avancés par Ngouari, il existe au sein de la diaspora congolaise, des individus qui se réunissent en associations pour initier des projets de développement.

La tendance est peut-être récente et certainement peu significative face aux problèmes que connaît le Congo-Brazzaville, il existe tout de même des organismes qui initient des projets d'appui au développement, même si leur contribution se limite souvent à une échelle microsociale (espace domestique ou à l'échelle d'un quartier). Cela reste donc à titre individuel ou en petits groupes, mais les initiatives ne se font pas par le regroupement communautaire des Congolais du Canada, par exemple mais plutôt par des Congolais de façon isolée, individuelle. Ainsi, nous concédons à Ngouari, qu'en effet, une communauté telle que celle du Congo-Brazzaville à Montréal, par exemple, ne pourrait être définie comme une diaspora selon la définition «plus organisationnelle» du ce que devrait être une diaspora.

⁵²*Ibid.*, p. 78-79.

3. 3 Participation sociale

Dans la décennie 1960 qui a vu plusieurs pays africains accéder aux indépendances, il a été question de participation. Celle-ci était plutôt associée au développement industriel, aux relations de travail afin de favoriser la productivité et la paix sociale plutôt qu'à une véritable participation citoyenne volontaire. Les régimes politiques basés sur le monopartisme pourraient l'expliquer. Quoiqu'appuyée par des textes concernant la gestion des entreprises et quelques fois par des décrets, dans la pratique, la participation n'a pas su se réaliser complètement, l'existence de structures participatives dans leur diversité (comité ouvrier, comité d'entreprise, conseil d'administration, etc.) ne garantissant pas une influence accrue des travailleurs sur le processus de décision.⁵³

Dans les sociétés occidentales (notamment françaises et nord-américaines), l'on évoque une «résurgence contemporaine» de l'idée de participation. Concernant la démocratie participative, dans *Le nouvel esprit de la démocratie*, Loïc Blondiaux évoque des hypothèses pouvant expliquer l'essor de la démocratie participative dans les sociétés occidentales (l'étiologie de la participation). Parmi ces hypothèses, il évoque celle selon laquelle nos sociétés seraient de plus en plus indociles. Voici ce qu'il en dit : « certaines justifications moins fortement théorisées du recours à la participation, mettent en avant la propension nouvelle des citoyens à se mobiliser de manière efficace, dans la rue, les médias ou les tribunaux, dès lors que leurs intérêts immédiats sont en jeu. La mise en avant conjuratrice par les décideurs politiques, au cours des deux décennies, d'un syndrome NIMBY (*Not in My*

⁵³Voir travaux de Gérard Kester, 2007, *Les voix des syndicalistes de base en Afrique. Soif de démocratie*, Paris, l'Harmattan.

Backyard : pas dans ma cour) tente de donner un sens uniforme et réducteur à ces manifestations d'insoumission.⁵⁴»

Si l'on appliquait cette hypothèse à la diaspora, pour les membres de la diaspora, il est important d'agir, de participer car il y va de droit de la population, et de ce fait du droit de réagir des concitoyens qu'ils sont.

Aussi, Blondiaux avance l'hypothèse que nos sociétés seraient plus réflexives. Autrement dit, la population, monsieur et madame tout le monde sont arrivés à un certain niveau de compétence qui leur permet d'évaluer les situations, de se faire une opinion et de proposer des solutions par eux-mêmes, remettant ainsi en question les formes traditionnelles de délégation. Les membres de la diaspora constituent une base réflexive, une élite qui contribue grâce à leurs connaissances et leurs expériences acquises, entre autres, dans la société d'accueil.

De même, le recul qu'ils peuvent avoir concernant les situations précaires et alarmantes dans leurs pays d'origine, leur permet de pouvoir faire face, voire tenir tête aux institutions, «de produire eux-mêmes des connaissances originales et utiles à l'action publique.⁵⁵». C'est dans cette perspective que l'on peut noter la naissance de partis politiques dits d'opposition, des groupes de réflexion pour un éveil des consciences de la jeunesse africaine, tous transnationaux à la conquête des pays d'origine. Cette démarche vient illustrer la thèse du retour au foyer d'origine fantasmé ou réel des membres de la diaspora. La participation n'est pas seulement théorique, mais une façon pour

⁵⁴Loïc, Blondiaux, 2008, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil et La République des idées, pp. 26-27.

⁵⁵*Ibid.*, p. 26.

eux de contribuer à changer les choses, une manifestation de leur détermination à être considérés plus que jamais comme des acteurs.

Ainsi, bien qu'en tant que diasporas les Africains ne s'organisent pas autour d'organisations confédératrices à l'instar des diasporas chinoise ou juive, préférant un regroupement en associations sur la base du pays ou même de la localité d'origine; «en tant qu'émigrés, les Africains,[...] développent ce qu'on peut appeler la "culture d'émigré" dont les valeurs fondamentales sont : l'importance de la communauté d'appartenance, les ambitions saines de réussite pour soi-même et sa progéniture, la valorisation de l'éducation, la propension à l'épargne, l'esprit de sacrifice, la débrouillardise, l'esprit d'initiative (de Rochebrune, 1996).⁵⁶» Le degré d'intégrations des Africains en tant qu'immigrants étant variable, des cas de figure allant d'une insertion sociale et professionnelle partielle ou complète à des situations de précarité, de chômage, d'exclusion et de pauvreté. Cependant quel qu'ils soient, «[...] les diasporas peuvent être vues comme le prolongement de la société civile du pays d'origine. En cela, elles peuvent représenter un flux et un reflux de forces économique, politique, sociale et culturelle potentielles pour le pays d'origine et le pays d'accueil⁵⁷».

Le lien entre migrations et développement se concrétise ainsi par la contribution de la diaspora au développement des pays de départ. Cependant, en plus de la participation, l'on peut aussi évoquer une conception du don pour expliquer (les causes) le lien entre diaspora et développement.

⁵⁶Yao Assogba, 2002, « Diaspora, mondialisation et développement de l'Afrique », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 15, no 1, p. 101. <http://id.erudit.org/iderudit/008263ar>

⁵⁷*Ibid.*

3.4 Le don

Nous souhaitons ici, illustrer une pratique qui se situerait entre la reconnaissance et la redevance, sans pour autant être une obligation contraignante- pour être expressément tautologique- des Africains de la diaspora vis-à-vis de leurs pays d'origine. Cette pratique serait une manière d'apporter leur contribution en contrepartie pour le développement du pays de naissance. C'est pour cette raison que cela est un don. Ce que l'on donne sans rien attendre en retour, si ce n'est que cela puisse contribuer à changer les choses, à améliorer les conditions de vie et de ce fait hisser l'Afrique à un rang «convenable» dans le concert des Nations. Ainsi, les membres de la diaspora considèrent que leur contribution est un don nécessaire, presque une obligation d'apporter leur pierre à la construction de l'édifice qu'est l'Afrique. Vu de cette manière, le don ou la contribution de la diaspora africaine à travers des projets dits humanitaires, identifiés ici comme des projets de développement, se rapproche, de par la finalité qu'il poursuit, de l'idée de la participation sociale, mais aussi de celle de la société civile.

Nous avons pu voir dans les propos recueillis auprès de nos interlocuteurs, que non seulement les acteurs de la diaspora ne souhaitent pas être spectateurs, que actions raisonnent comme un devoir, mais ces actions sont aussi un moyen de signifier leur intérêt à prendre part à la gestion des affaires de leurs pays de naissance. Cet intérêt ne reste pas purement idéologique, mais prend la forme d'initiatives prenant effet dans les communautés locales.

Si la relation entre migration et développement fait de plus en plus l'objet d'écrits scientifiques et que les résultats de la contribution des diasporas sont

souvent mitigés d'une part, comme énoncé par Chabit et Feld; d'autre part, l'apport de la diaspora africaine au développement de l'Afrique n'est pas à négliger et pourrait être considérée comme une « recherche des stratégies de la sortie de la crise chronique qui paralyse le continent⁵⁸».

Les moyens par lesquels les diasporas africaines participent à l'amélioration des conditions de vie dans les pays d'origine sont divers. Nous déclinons ces moyens en trois points : la participation à titre individuel par l'aide aux besoins quotidiens des familles, soit *l'envoi des fonds*; les activités de production de richesse; pour terminer par les actions dans les domaines de l'éducation, du social, de la culture.

3. 5 Apport des diasporas au niveau local, en Afrique

Il s'agit de décliner les moyens utilisés par les membres de la diaspora pour contribuer au développement des sociétés de départ. En effet, il y a différents types de ressources que les diasporas africaines transfèrent (ou peuvent transférer) dans leur pays d'origine. Favreau en identifie quatre (4) :

- Des ressources financières et matérielles pour la vie ou la survie de la famille;
- Ressources destinées à la mise en œuvre de projets de développement des collectivités locales (construction d'écoles, de centres de santé, de puits, création d'entreprise, etc.);

⁵⁸ Benoît Awazi Mbambi Kungua, De la postcolonie à la mondialisation néolibérale. Radioscopie éthique de la crise négro-africaine, Paris, l'Harmattan, coll. Études africaines, 2011, quatrième de couverture.

- Ressources scientifiques et techniques (S&T);
- Une participation à la vie politique de la nation⁵⁹.

Ces quatre types de ressources Yao Assogba les a déclinées en trois types de diasporas africaines selon ce que visent ces ressources.

En effet, il serait plus approprié de parler ici de typologie d'actions diasporiques, plutôt que de typologie de diasporas. Car, en effet, l'auteur procède à une classification de la diaspora africaine sur la base du type d'actions ou de fonctions ou encore de l'apport des acteurs de la diaspora. Nous retenons trois types (selon la typologie d'Assogba) afin d'illustrer la forme que prennent les différentes initiatives ou les actions diasporiques. .

3. 5.1 Les diasporas homo donator d'État social informel ou populaire.

Ce type regroupe la quasi-totalité des États africains postcoloniaux dont l'État social est faible ou nul. Il «correspond aux transferts de fonds destinés à la consommation familiale des bénéficiaires et dont les dépenses sont consacrées à l'alimentation, la santé, l'éducation et les dépenses liées aux cérémonies religieuses et collectives.» il est mentionné que 60 à 85% de ménages seraient bénéficiaires de transferts de fonds, selon les pays. Plus la

⁵⁹Louis Favreau texte d'ouverture de la Conférence internationale « Initiatives des communautés, politiques publiques et État social au Sud et au Nord. Les défis de la prochaine décennie», Université du Québec en Outaouais, 24 et 25 septembre 2008, cité par Yao Assogba, UQO, 2009, p. 1. <http://www4.uqo.ca/ries2001/General/QdNavril2009/asogba.pdf>

famille est pauvre, plus la proportion est élevée. Ce type de diasporas est illustré par les actions telles que le transfert d'argent aux familles.

- Les transferts de fonds

Le type de ressources mobilisées ici, «correspond aux transferts de fonds destinés à la consommation familiale des bénéficiaires et dont les dépenses sont consacrées à l'alimentation, la santé, l'éducation et les dépenses liées aux cérémonies religieuses et collectives». Selon le rapport d'enquêtes de la Banque Africaine de Développement, (BAD) de 2008 le nombre de ménages bénéficiaires de ce type de transfert s'élève de 60 à 85%, et «il se dégage des résultats de cette recherche que les fonds provenant des diasporas pourtant considérables, ont un impact faible dans le développement du continent» selon Assogba. En fait, selon Chabit et Feld, les transferts de fonds constituent un mécanisme à double facette.

Ils peuvent, ou non, contribuer au développement par des investissements productifs générateurs d'emploi (ou, au contraire, alimenter des dépenses de consommation), corriger (ou, au contraire, aggraver) les déséquilibres régionaux, réduire l'écart entre pays riches et pauvres (ou, au contraire, accroître leur dépendance)⁶⁰.

Cependant, les transferts procurent aussi, des devises, créent des emplois et contribuent à la couverture des besoins de base des familles, dans les pays d'origine. Les deux auteurs évoquent aussi d'autres types de transferts : les transferts officiels, les transferts monétaires par canaux informels, «le commerce à la valise» ou transfert d'objets et de biens de consommation plus ou moins durables. Cependant, qu'ils soient officiels ou non, ces envois seraient «à peu près équivalents, voire supérieurs, à l'aide publique au

⁶⁰*ibid.*, p. 55.

développement⁶¹». Ce type de contribution constitue donc une réponse de la diaspora à des États déficients, faibles ou nuls. Toutefois, les transferts de fonds des migrants sont considérés par la BAD, comme contribuant « à la croissance des pays en développement, au même titre que l'aide au développement et les investissements directs étrangers.» « Les envois de fonds des migrants ont représenté 245 milliards d'euros dans le monde en 2010, dont 30 milliards d'euros à destination de l'Afrique, selon une étude conjointe de la BAD et de la Banque mondiale.»⁶²

Cependant, ce qui différencie les différents types de diasporas africaines ce n'est pas le type d'États mais les actions des acteurs, et donc l'impact que ces actions peuvent avoir ou ont vocation à avoir.

3.5. 2 Les diasporas homo oeconomicus

Celles-ci se divisent en trois voire quatre sous catégories. Ce type de diasporas est caractérisé par des ressources destinées à l'épargne individuelle ou destinées à l'investissement dans les activités économiques tel que l'immobilier.

- La première catégorie comprend des investissements productifs (création d'entreprises);
- La deuxième catégorie se caractérise par les initiatives seules des diasporas ou en partenariat avec des mouvements associatifs des pays d'accueil. «Il s'agit, par exemple, de l'engagement volontaire formel ou

⁶¹ *ibid.*, p. 59.

⁶² Groupe de la Banque africaine de développement, «Transferts d'argent des migrants, propositions pour contribuer au développement des pays africains», <http://www.afdb.org/fr/news-and-events/article/the-transfer-of-funds-from-migrants-proposals-for-helping-the-development-of-african-countries-8849/>

informel des émigrants dans des activités de développement économique, social et culturel de leurs localités ou régions d'origine, à travers l'expédition de biens en nature, de transferts financiers «institué» [...] ou «volontaires» du pays d'accueil vers le pays d'origine.»

- Dans la troisième catégorie, il s'agit des « [...] émigrés [qui] s'organisent de façon formelle dans des associations pour participer, en groupe ou en coopération avec des acteurs demeurés aux pays, à la conception et à la réalisation des projets de développement en terre d'origine : construction d'écoles, de logements pour instituteurs, de dispensaires, d'aménagement de périmètres irrigués, de construction de banques céréalières, de réseaux d'eau potable, etc.(Dewitte, 1995; Condmynes 1993). Ou encore des cas de synergie entre associations de la diaspora et ONG du pays hôte dans une nouvelle approche du développement et de la coopération Nord-Sud. Cela s'illustre par des activités productrices de richesse notamment par la création d'entreprises et donc d'emplois.

- Activités de production de richesse

Il s'agit de la contribution de la diaspora par la création d'entreprise, par exemple. Ce type d'apport correspond aux activités de la diaspora africaine *homo oeconomicus* de catégorie 1 et/ou 2.

Autrement dit, il comprend des investissements productifs (création d'entreprises); et les initiatives seules des diasporas ou en partenariat avec des mouvements associatifs des pays d'accueil.

En effet, les initiatives de la diaspora se déclinent en différentes actions. Nous avons évoqué plus haut les transferts de fonds, mais d'autres activités économiques existent. En général, il s'agit d'«expatriés» ou émigrés qui

lancent de petites activités dans le domaine des transports ou du commerce. « Dans le cas des Congolais de l'extérieur,[...] malgré [un] déficit organisationnel, pris individuellement, certains Congolais font preuve d'imagination, de débrouillardise et d'initiatives positives allant de l'accumulation de l'épargne -qui, parfois, leur permet d'acheter soit une auto, soit un camion ou même des machines qu'ils envoient à leurs parents restés au pays pour que ceux-ci en fassent l'exploitation commerciale dans des micro-activités⁶³».

3. 5. 3 Les diasporas africaines homos scientificus et homo technicus

Ce type de diasporas regroupe la communauté intellectuelle africaine à l'étranger. Assogba considère cette communauté et plaide pour la valorisation de l'apport de celle-ci dans le développement des pays d'origine. Il fait mention d'organisations telles que le CODESRIA (Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique), créé en 1973 par des chercheurs africains. Les principaux objectifs du CODESRIA : faciliter la recherche multidisciplinaire, renforcer les compétences des chercheurs africains, créer de multiples forums d'échanges et d'information entre chercheurs africains. Son siège est à Dakar.

Le développement c'est non seulement la production économique, l'aide financière, c'est aussi, entre autres, dans le domaine socio-culturel et éducatif.

⁶³*Ibid.*, p. 78.

3. 5. 4 Les diasporas homo oeconomicus: apport social et culturel

L'existence d'initiatives diasporiques ne signifie pas l'absence d'actions de développement au niveau national. Dans, les pays africains, la population s'organise autour de la solidarité collective afin de venir en aide aux personnes les plus nécessiteuses.

Ces actions d'entraide sont souvent initiées par des Organisations Non Gouvernementales (ONG) ou des associations civiles ou religieuses.

Dans le cas du Congo-Brazzaville, par exemple, bien que la liberté d'association ne date que de 1991 (avec la fin du monopartisme), «[...] dans l'histoire du Congo-Brazzaville, l'alliance entre les activités qui entraînent la création de richesses et les groupements d'individus ne date pas d'hier. Ces formes d'organisations remontent aux vieilles traditions, en ce sens que l'individualisme ne pouvait rimer avec la solidarité collective⁶⁴». « Parmi ces associations, les églises et leurs ONG caritatives deviennent des partenaires et apparaissent comme les nouveaux acteurs incontournables du développement rural et urbain.⁶⁵ ».

Ainsi, nous affirmons que les projets d'appui au développement peuvent prendre différentes formes; impliquer différents domaines d'activités allant du social à l'économie en passant par le domaine culturel. Tel que nous l'avons souligné dans le cadre théorique, à propos des différentes perspectives du concept de diaspora, à la mise en place des projets peut aussi

⁶⁴ Appolinaire Attant Ngouari, «L'économie informelle et les pratiques populaires au Congo-Brazzaville», *L'Afrique qui se refait. Initiatives socioéconomiques des communautés et développement en Afrique Noire*, Louis Favreau, Abdou Salam Fall, dir., 2007, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. Pratiques et politiques sociales et économiques, p. 77

⁶⁵ *Ibid.*, p. 77.

s'ajouter le fait de constituer un groupe structuré partageant des valeurs communes, conscient de leur condition minoritaire, bref avoir conscience d'appartenir à un groupe.

CHAPITRE IV

RÉSULTATS D'ENQUÊTE

4.1 Résultats

Cette partie se veut une présentation des informations recueillies lors des entrevues avec des représentants des organismes de la diaspora africaine, lors de discussions informelles, aussi des informations recueillies par le biais de leurs sites internet. C'est donc dans cette partie que seront discutées les questions clés de notre mémoire, à savoir les enjeux et les problèmes liés au type d'aide diasporique. Mais avant de développer sur ces questions, nous proposons une description générale voire générique de ce que sont ces organismes, ainsi que leur fonctionnement. Ensuite, nous procéderons à une analyse des données recueillies, en questionnant les enjeux et les problèmes liés aux actions diasporiques.

4.1.1 Description des organismes

Les organismes de la diaspora que nous avons rencontrés sont souvent de petits groupes de personnes réunies, avec pour objectif de trouver les moyens d'apporter une aide durable pour le développement du continent. Ces organismes sont souvent jeunes, leur création est relativement récente, entre 2002-2008, en général. Ce sont des groupes qui comptent un nombre allant de 1 à 80 en membres réguliers, et bénéficient de l'aide de bénévoles pour des activités ponctuelles, selon l'organisme.

C'est le cas de l'AAED⁶⁶, qui compte près de 80 membres entre le Canada et les États-Unis :

Ben, écoutez, je n'ai pas le chiffre exact parce que ça dépend si les gens ont payé leurs frais d'adhésion annuelle ou pas, mais disons qu'on pourrait tourner autour de 80 membres par exemple. [...] Bon il faut dire que nous avons des membres essentiellement ici au Canada, mais y a des gens qui sont aux États-Unis par exemple⁶⁷.

On peut aussi citer le cas d'Aurélia Matingou⁶⁸, initiatrice du projet « Les 10 cents de l'espoir », qui travaille quasiment seul ou avec quelques personnes.

Tous les membres réguliers œuvrent à titre bénévole. Les membres de ces organismes demeurent essentiellement africains, sans nécessairement être issus du même pays. Cependant, il est tout à fait possible (et souvent ces organismes sont ouverts et souhaitent l'intérêt des autres communautés, notamment des nationaux canadiens ou québécois) de compter parmi leurs membres des personnes d'origine ethnique plutôt variée que ce soit dans l'équipe locale (en Afrique) comme dans l'équipe au Canada. C'est le cas de CHEFAIDE en Guinée

ce sont des amis seulement de la communauté guinéenne ou...?»; «- de la communauté guinéenne d'abord, mais on a contacté des Tchadiens là-bas. D'autres Ivoiriens, mais comme ils ne sont pas si nombreux, mais quand même ils sont venus dans l'équipe⁶⁹.; et au Canada : Alors, c'est dans ce sens qu'on s'est retrouvé avec des amis Camerounais, Guinéens, Éthiopiens et même y avait un Africain qui avait une amie

⁶⁶ Association d'Aide à l'Éducation et au Développement, pays africain concerné : Cameroun.

⁶⁷ Entrevue avec Maurice Djona, coordonnateur de l'Association d'Aide à l'Éducation et au Développement (AAED), p. 2.

⁶⁸ Entrevue avec Aurélia Matingou, p. 1. «Les 10 cents de l'espoir» est considéré par son initiatrice, plutôt comme un projet, ponctuel au départ, mais qui pourrait devenir un projet permanent et un organisme enregistré au Canada. (Voir p. 1).

⁶⁹ CHEFAIDE au Canada, p. 3

allemande. Il y avait aussi qui étaient mariés à des Québécoises, on les a intégré dans l'équipe⁷⁰.».

D'autres exemples comme celui des Enfants du phare qui comprend aussi bien des Québécois (es) que des Africains d'autres nationalités.

4. 1. 1. 1 Domaines d'activités

Les actions de ces organismes ou associations à but non lucratif peuvent toucher des secteurs variés. Les organismes qui nous intéressent interviennent en majorité dans le domaine du social et de l'éducation au sens large, regroupant ainsi le soin d'enfants des rues orphelins, le soutien à la scolarisation par le parrainage scolaire, la création de centre communautaire et de bibliothèques facilitant ainsi l'accès à la culture en général.

Les actions de ces groupes visent toujours un pays africain en particulier, même dans les cas où la mission indique une ouverture à toute l'Afrique ou à l'Afrique francophone. Rarement, plusieurs pays à la fois, comme cela est le cas de la FIAD⁷¹, qui est présente aussi bien au Sénégal, au Mali, qu'en Guinée-Conakry. Les principaux domaines d'activités des organismes diasporiques sont :

- L'éducation;
- La santé;

⁷⁰ CHEFAIDE au Canada, p. 2.

⁷¹ La FIAD est la Fondation Internationale d'Appui au Développement.

- La culture;
- L'agriculture/environnement/foresterie;
- L'informatique;
- L'économie (micro-crédit)
- La participation citoyenne;
- L'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants.

Même si les objectifs visent souvent un domaine précis, il n'en demeure pas moins que dans certains cas, les actions de l'organisme touchent deux ou trois domaines différents, mais qui sont liés, se croisent ou sont corollaires. C'est le cas de l'Association d'Aide à l'Éducation et au Développement (AAED) dont les actions s'orientent aussi bien vers la promotion de la réussite scolaire, universitaire, que vers la santé, à travers un partenariat avec des centres hospitaliers canadiens pour renforcer l'équipement médical de centres hospitaliers camerounais. Ou encore des Enfants du Phare qui veulent favoriser la création de bibliothèques de quartier, et qui par le fait même, favorise l'accès au livre, à la culture et encourage la réussite scolaire d'enfants en milieu défavorisé. Ils touchent aussi des thèmes plus génériques tels que «l'allègement des tâches féminines, le soutien à la réduction de la pauvreté⁷²».

⁷² FIAD, p. 2.

4. 1. 1. 2 Profil des membres

Les membres(les responsables, dans notre cas) de ces organismes peuvent être des personnes impliquées dans le milieu associatif du pays d'accueil. Certains l'ont déjà été dans leur pays d'origine et leur implication au Canada n'est qu'une continuité de leur engagement. D'autres par contre ont été inspirés par la vie associative dans le pays d'accueil; et au regard de ce qui se passait dans leur pays d'origine, ils ont décidé de « faire quelque chose». C'est ce que l'on peut comprendre lorsque la présidente des Enfants du Phare explique ce qui l'a poussé à agir :

«Vous savez», poursuit Mme A, « je n'ai pas connu le livre comme loisir, seulement le livre scolaire. Avant mon arrivée ici, en 2004, je ne savais pas ce qu'était un centre de loisirs. J'ai été influencée par ce qui se fait ici. Ça a été un déclic⁷³.

Vivant au Canada depuis plusieurs années (environ une dizaine d'années), il est souvent nécessaire de retourner dans le pays d'origine pour « [...] aller diagnostiquer aussi les problèmes [des Guinéens] et comment la diaspora [guinéenne] peut aider [la Guinée]⁷⁴.»

Les responsables des organismes vivent au Québec ou au Canada une dizaine d'années, en général.

⁷³ Extrait d'une entrevue publié le 7 juin 2010 dans le Journal de Rosemont : <http://www.journalderosemont.com/Actualites/2010-06-07/article-1230598/Un-peu-de-lumiere-pour-les-enfants-de-Nkayi/1>.

⁷⁴ CHEFAIDE au Canada, p. 1

L'on peut aussi noter une distinction entre la date de création de l'organisme (moment où l'idée a émergé, l'exécution des premiers projets) et la date de son enregistrement officiel au Canada. Nous pouvons dire que l'existence de ces organismes est d'abord informelle (au Canada) avant d'être officielle. Mais leur existence informelle n'empêche pas le début, la mise en place des projets, en Afrique. Entre ces deux moments, déjà, des actions ont pu être menées, en attendant la reconnaissance officielle. L'on peut donc dire que la concrétisation des projets sur le terrain n'attend bien souvent pas la reconnaissance officielle au Canada, des organisations qui les initient.

Ainsi, les représentants des organismes rencontrés, considèrent que ceux-ci existent dès le moment où l'idée d'agir a émergé. C'est ainsi que l'on note des organismes qui existent depuis 2007, mais qui n'ont été enregistrés que deux ou trois ans plus tard. Quelques témoignages l'attestent: « [...] on a passé du temps à débattre sérieusement. Et puis, jusqu'en 2010, comme c'est en 2010 qu'on avait commencé à écrire sur papier ce qu'on voulait faire comme aide là-bas.⁷⁵».

« [...] Micro-recyc coopération c'est un organisme d'économie sociale sans but lucratif qui a été créé à, fondée en 2009. Mais on a commencé les activités en 2003[...]»⁷⁶.

Un autre exemple, celui des Enfants du Phare, qui, un an avant son enregistrement officiel au Québec, comptait déjà une bibliothèque communautaire dans la ville de Pointe-Noire, au Congo-Brazzaville. En

⁷⁵ CHEFAIDE au Canada, p. 3

⁷⁶ Entrevue avec Micro-recyc Coop.

2010, le projet d'une deuxième bibliothèque au sein d'une école, était sur le point de se réaliser, dans une autre ville.⁷⁷

On a réalisé une activité récemment, où on a rassemblé des écoles démunies en Guinée-Conakry, à Conakry même. Et on a fait des repas gratuits pour les enfants, on a décoré les meilleurs élèves parce qu'on veut promouvoir l'excellence. C'est notre façon aussi de soutenir l'éducation. Mais notre association en Guinée n'est pas encore légale. Mais on est légal au Mali et au Sénégal⁷⁸.

4. 1.2 Fonctionnement des organismes

4. 1. 2. 1 La réglementation au Canada, au Québec

Pour ce qui est du fonctionnement, les organismes de la diaspora fonctionnent avec très peu ressources financières et humaines. Concernant les ressources humaines, ce n'est pas tant le nombre de personnes officiellement membres que les membres qui s'impliquent réellement, qui compte. Les organismes d'appui au développement que nous avons étudiés, sont désignés comme des organismes à but non lucratif ou sans but lucratif et/ ou des organismes de bienfaisance. Ils dépendent des instances gouvernementales (provincial et fédéral), à savoir *Industrie Canada*, par le biais de *l'Agence du revenu du Canada* (pour le fédéral), et du *Registraire des entreprises* par le biais de *Revenu Québec* (au niveau provincial). Ce sont ces instances qui délivrent des autorisations munies d'un numéro d'enregistrement. Cette autorisation est ponctuée par des droits et devoirs.

⁷⁷ Les enfants du phare est enregistré (entant qu'organisme à but non lucratif) au Registre des entreprises du Québec depuis 2009 et auprès de l'Agence du Revenu du Canada (comme organisme de bienfaisance) depuis 2010.

⁷⁸ Entrevue avec la responsable de la FIAD.

Ainsi, elle permet, entre autres, aux organismes d'émettre des reçus aux fins d'impôts à leurs donateurs. Ce qui est assez incitatif, lorsque l'on souhaite stimuler le «membership» ou les dons de particuliers. Cependant, les organismes doivent démontrer leur bon fonctionnement, en produisant par exemple des informations sur leurs états financiers, la justification de l'utilisation des fonds reçus sous forme de dons ou de cotisations des membres, l'existence réelle des projets et de l'organisme, etc. Si les conditions ne sont pas respectées, des sanctions s'en suivent, allant jusqu'à la radiation de l'organisme du registre des entreprises⁷⁹.

Les organismes de la diaspora sont donc de forme juridique :

- Organisme à but non lucratif;
- Organisme de bienfaisance;
- Entreprise d'économie sociale sans but lucratif;
- Ou encore des « projets » initiés par une personne ou un groupe très restreint.

Ainsi, parmi eux, le statut officiel varie entre : organisme enregistré au Canada, au Québec; organisme enregistré en Afrique seulement et organisme non enregistré (c'est le cas de l'UJAD-Québec et du projet « les 10 cents de l'espoir »).

⁷⁹ Ces informations peuvent être consultés sur le site web du Registraire des entreprises du Québec http://www.registreentreprises.gouv.qc.ca/fr/a_propos/registraire/role.aspx

4. 1. 2. 2 Les partenariats

Étant donné que la majorité de ces organismes sont canadiens, québécois – parce qu’enregistrés au Canada, en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif (Loi BNL)* ou entant qu’organisme de bienfaisance en vertu de la *Loi de l’impôt sur le revenu*- et que les projets ont pour terrain de concrétisation des pays africains, nous avons noté que la mise sur pied et la réalisation des projets se fait en partenariat avec des groupes ou des personnes partenaires locaux dans le pays d’origine ainsi que dans le pays d’accueil.

- Dans le pays d’origine

Ces groupes partenaires peuvent être des écoles, des universités, des centres pour jeunes, des hôpitaux, d’autres associations locales de solidarité et d’entraide. Ce qui en facilite, tout de même, le suivi (nous aborderons la question du suivi des projets sur le terrain, lorsque nous évoquerons les problèmes liés aux actions de la diaspora). Les partenaires locaux (groupes ou personnes) constitués en équipe de coordination, sont ainsi les exécuteurs des projets impulsés et pensés par les membres de la diaspora. La communication et la bonne compréhension des objectifs entre les deux parties, deviennent donc un point crucial dans la concrétisation des projets, étant donné que ceux qui les ont initiés sont à l’étranger.

Les groupes et/ou les personnes partenaires peuvent ainsi avoir le statut de bénéficiaires directs (les écoles, les universités, ou un hôpital qui reçoit de l’équipement médical, un village, un centre d’accueil pour orphelins ou

enfants abandonnés, etc.) ou d'organismes intermédiaires (autres associations locales œuvrant dans le même sens).

- Dans le pays d'accueil

Les membres de la diaspora travaillent essentiellement à la collecte du matériel, des fonds et à la promotion de l'organisme et de ses projets. Cela par le moyen d'évènements- bénéfice (soupers ou dîners, expo-ventes, des lave-autos, levées de fonds, etc.), par la participation à des évènements culturels africains (colloques, conférences, galas, festivals, journées africaines); et ce, seuls ou en collaboration avec d'autres organismes sans but lucratif, organismes donateurs, coopératives de solidarité, en lien ou non avec l'Afrique.

Ils assurent aussi la gestion administrative (tenir à jour les déclarations relatives au statut de l'organisme au Canada, au Québec; tenir à jour les états financiers, justification de l'utilisation des fonds de donateurs, gestion de demandes de stages coopératifs, s'il y a lieu, etc.). Ils s'associent aussi à d'autres organismes communautaires dans le pays d'accueil ou à des coopératives de solidarité, comme c'est le cas des Enfants du phare et d'UJAD-Québec⁸⁰ qui sont aussi «membres communautaires» de la Coopérative de solidarité avec l'Afrique : Intermonde⁸¹. Afin de se faire

⁸⁰ UJAD-Québec (Union des Jeunes en Action pour le Développement).

⁸¹ Regroupant divers organismes et entreprises impliqués dans le commerce équitable avec l'Afrique et la diffusion des cultures africaines, INTERMONDE est une *coopérative de solidarité*. Intermonde est aussi une entreprise d'économie sociale. Source :

http://www.intermonde.ca/portail/index.php?option=com_content&view=article&id=44&Itemid=49

connaître aux nouveaux arrivants Africains- dans le cas des organismes ayant pour mission l'intégration par l'insertion professionnelle, entre autres- les organismes peuvent aussi compter sur les services de la Ville de Montréal ou plutôt sur le «réseau québécois».

« Euh, oui, nous avons été repérés par des gens de la Ville comme monsieur X... qui est à la Direction de la diversité⁸².»

En dehors de ces activités, les organismes fonctionnent grâce à des dons et aux cotisations des membres réguliers. Ces dons et cotisations permettent d'assurer soit les déplacements et les dépenses dans le pays d'origine, soit l'envoi du matériel, des objets et équipements nécessaires pour les projets, selon les objectifs et la mission de l'organisme. Ce fonctionnement illustre la typologie des diasporas africaines élaborée par Yao Assogba et mentionnée plus haut, ce qui classe les organismes étudiés dans la catégorie 3, voire 4 du type de diaspora *Homo oeconomicus*; c'est-à-dire des organismes qui œuvrent en synergie avec des partenaires présents dans le pays d'accueil et en collaboration avec des acteurs présents dans le pays d'origine. Ceci illustre bien la forme des diasporas africaines : ce sont des diasporas économiques et le lien avec l'apport au développement des pays d'origine devient évident.

De plus, les projets des organismes de la diaspora peuvent donc être des projets visant :

- Uniquement l'Afrique (dans un ou plusieurs pays);
- L'Afrique et dans d'autres pays en développement;

⁸² FIAD, p. 2

- L'Afrique et le Québec, le Canada.

Ainsi, pour mieux comprendre le lien entre les migrations et le développement, nous avons souhaité questionner l'importance de ces actions diasporiques vers leur pays d'origine.

CHAPITRE V

ANALYSE DES DONNÉES

5.1 Les enjeux des actions diasporiques

Il s'agit ici de comprendre le but poursuivi par les diasporas africaines, à travers leurs différentes entreprises. Dans le cadre de ce travail, l'action des organismes diasporiques d'appui au développement se situe entre la sphère associative (définie par une action, une mission, des objectifs strictement sociaux) et l'action politique (c'est-à-dire une implication qui va au-delà du simple soutien des populations dans leurs besoins quotidiens). Dans cette perspective, nous questionnons sur la nature participative de ces organismes (nous nous questionnons sur le caractère de société civile que peut avoir ces organismes). Si finalement, au-delà de l'Homo donator ou oeconomicus, il y aurait l'existence d'une participation sociale de la part des acteurs de la diaspora de type « *Homo Civilis*⁸³ ».

5.1.1 En Afrique

Parler de l'importance pour les organismes de la diaspora de soutenir le développement dans leurs pays d'origine, c'est aussi parler du rapport que les

⁸³ Par analogie à la catégorisation d'Assogba, le terme «Homo civilus» est un néologisme qui renvoie ici à la participation citoyenne, au caractère engagé de la contribution des diasporas africaines.

fondateurs de ces organismes entretiennent avec les milieux dans lesquels ils interviennent. Le type de projets promus indique les secteurs sociaux dans lesquels les besoins sont les plus importants. Il s'agit ici de discuter ou de décrypter ce que représente ce type d'action pour les membres de la diaspora africaine au Canada, en l'occurrence les organismes diasporiques d'appui au développement. Les enjeux illustrent la motivation des acteurs de la diaspora. Le fonctionnement des organismes associatifs, mais aussi la forme politique de la société d'accueil, inspirent les acteurs de la diaspora, en termes par exemple, d'engagement bénévole, politique particulièrement en ce qui concerne les droits de la personne et la démocratie. Les acteurs de la diaspora démontrent ainsi qu'ils sont résolus à participer en tant que citoyens au sein de leurs pays d'origine.

Toutefois, les contextes politiques et culturels n'étant pas les mêmes en société d'accueil qu'en terre d'origine, il semble important de les prendre en considération afin que ces changements soient adaptés et non pas maladroitement copiés. Et pour cause, nous savons désormais que l'Occident aspire à des façons de faire (politiques et sociales, même si isolées) différentes, face aux politiques néolibérales qui semblent montrer leurs limites.

À la question : comment définissez-vous votre projet? Diriez-vous que c'est un projet d'aide au développement? La réponse est évidemment, oui. Mais au-delà d'une simple affirmation, les projets de la diaspora sont considérés par les acteurs comme un véritable plus.

5. 1. 1. 1 Les actions de la diaspora, une valeur ajoutée apportée au continent⁸⁴

Bien que vivant à l'étranger et souvent ayant obtenu la résidence permanente ou la citoyenneté du pays d'accueil, en œuvrant à l'amélioration des conditions de vie de la communauté dans laquelle les organismes interviennent, c'est un plus que la diaspora apporte. Un avenir pour la jeunesse, l'espoir d'un futur meilleur et juste avec une jeunesse formée, conscientisée et préparée à endosser les responsabilités de demain. Cette valeur ajoutée se mesure par la concrétisation des projets, aussi petits soient-ils, dans divers domaines, tels que la création de la richesse et autonomie, notamment à travers le financement par le micro-crédit :

Au niveau du volet Afrique, on a cinq projets dont le micro-financement des femmes du monde rural [...]. Ça c'est le micro-financement des femmes, l'emploi des femmes. Parce qu'on constate qu'au niveau des femmes, y a beaucoup de micro-crédits qui se donnent mais les taux de crédit sont très élevés.(...) et c'est très difficile pour les femmes du monde rural de rembourser tout ça. C'est la raison pour laquelle la FIAD a mis en place le micro-financement des femmes⁸⁵.

« En donnant de petites sommes à des femmes paysannes ou maraîchères pour qu'elles puissent euh non seulement apprendre à lire et à écrire, mais se débrouiller. Moi, j'ai dit, ah, c'est ça que je vais faire⁸⁶. »

⁸⁴ Fraternité mondiale pour le développement (FMD), p. 9.

⁸⁵ FIAD, p. 1.

⁸⁶ Femmes de la Terre, p. 2.

- Le soutien à l'éducation : « [...] nous soutenons aussi l'éducation des jeunes, parce qu'on se dit que plus les jeunes accèdent à l'éducation, plus ils connaissent leurs droits, moins ils sont manipulables⁸⁷. ». «Aider les jeunes par ici et aussi pouvoir transférer l'expérience qu'on a eue en Occident à l'Afrique⁸⁸.
- Promotion de la participation citoyenne

« Nous sensibilisons les jeunes aussi sur des notions de civisme⁸⁹ ».

Que l'objectif soit clairement identifié ou non dans leur mission, nous notons que certains organismes (c'est le cas de CHEFAIDE et de la FIAD, dans notre cas) accordent une importance particulière à la participation citoyenne. Celle-ci se confond d'ailleurs avec la mobilisation ou la sensibilisation auprès des jeunes. Ils encouragent ainsi les jeunes qu'ils rencontrent à s'approprier leur destin, en les encourageant à participer davantage au sein de leur communauté. Cette participation au sein de la communauté peut se traduire par le fait de donner du temps bénévolement pour soutenir une cause, aussi bien qu'à un éveil des consciences lors de conférences, des débats qui se veulent citoyens et qui ont de fait, pour objectif de renforcer le sentiment de la responsabilité de chacun dans l'amélioration des conditions de vie, mais aussi de rendre ces jeunes alertes, développer leur sens critiques face aux politiques sociales, économiques mis en place dans leurs pays.

⁸⁷ FIAD, p. 1.

⁸⁸ CHEFAIDE au Canada, p. 2.

⁸⁹ FIAD, p. 1

5. 1. 1. 2 Un acte d'humanité

Vivre à l'étranger sans se soucier des conditions de vie précaires dans lesquelles vivent ses concitoyens restés au pays, devient inadmissible quand on se rend compte qu'il est possible de changer les choses. C'est ce qui explique entre autres la volonté d'agir des acteurs de la diaspora, à l'égard leur pays d'origine. « On veut vraiment réussir à aider l'Afrique pendant qu'on est là.⁹⁰ », affirment les associations rencontrées.

5. 1. 1. 3 Un engagement citoyen

En analysant les propos des interviewés, il nous a semblé intéressant de souligner un certain lien entre les projets des organismes, leur démarche et l'implication social et/ou politique des responsables de ces groupes. Comme nous l'évoquions plus haut, certains représentants d'organismes rencontrés sont des individus engagés socialement dans le pays d'accueil. D'autres l'ont été dans leurs pays d'origine ou continuent de l'être. Cette sensibilité politique et/ou sociale expliquerait leur engagement pour leur pays d'origine.

La solidarité entre membres des communautés africaines ou partenaires extérieurs à la communauté africaine afin de faire face, se tenir debout pour changer les choses, est ce que les acteurs au sein des organismes désirent. Ils

⁹⁰ CHEFAIDE au Canada.

souhaitent que ces projets d'appui soient des médiums de solidarité au sein des communautés pour que changent les choses.

Alors, moi mon but dans l'ONG était d'abord [...] comment nous Africains, nous pouvons nous mettre ensemble avec les autres aussi nationalités -qu'ils soient Blancs ou Noirs- pour transmettre les idées qu'il nous faut pour être développé⁹¹.

Aussi, les enjeux liés à ce type d'aide s'identifient à des paris, des défis que les acteurs de la diaspora souhaitent relever. C'est ainsi qu'à la question de savoir ce qui motive leurs entreprises, les objectifs que se fixent les organismes, les réponses des individus rencontrés montrent qu'il est évident pour eux que la solution aux problèmes de développement viendra des nationaux eux-mêmes. Il faut entendre par là que les peuples africains devraient compter sur leurs propres forces afin d'espérer un changement, au lieu de s'attendre à ce que le «salut» vienne d'ailleurs, en l'occurrence de l'Occident, notamment par le biais d'Organisations non gouvernementales (ONG). Que ces objectifs soient la réduction de la pauvreté, le développement des communautés rurales, l'accès à l'éducation dans des conditions meilleures, l'accès à la culture ou l'épanouissement de l'enfant en général, l'Afrique doit pouvoir compter sur elle-même. Et pour ce faire, les Africains du continent et ceux d'ailleurs doivent unir leurs forces. La diaspora contribue ainsi à impulser un changement.

À la lumière des propos recueillis, compter sur soi-même pour la diaspora veut aussi dire être capable de s'en sortir sans subventions; acquérir du

⁹¹ *Ibid.*, p. 2.

matériel par les moyens (financiers) propres des membres de la diaspora et sur le terrain ne pas s'attendre à ce que les autorités locales viennent leur apporter un coup de pouce. Cette contrainte voulue expliquerait le mode de fonctionnement de ces organismes diasporiques, c'est-à-dire beaucoup d'autofinancement.

Enfin, face à la défaillance de l'État social, il n'est plus question d'attendre une aide de la part des gouvernements, même si elle serait tout de même souhaitable. Les forces dont il s'agit représentent aussi bien les efforts des populations locales que ceux des Africains hors du continent. Dans cette perspective, les valeurs de solidarité, d'unité, d'entraide sont valorisées. Cependant, la mobilisation de la communauté diasporique est souvent à déplorer. Une mobilisation aussi bien numérique qu'en termes d'engagement fort et durable. Ce dernier point constitue un des problèmes évoqué par les interviewés, qui selon nous, est à son tour lié aux difficultés matérielles, financières.

5. 1. 2 Au Québec, au Canada

Pour les organismes qui ont pour mission l'intégration des nouveaux arrivants, dans le pays d'accueil, leur existence peut apparaître comme une aide de première ligne, permettant ainsi aux nouveaux arrivants d'apprendre à connaître leur société d'accueil.

Bien que cela ne suffise pas pour démontrer leur véritable capacité d'aider à l'intégration, les services d'aide offerts peuvent tout de même être perçus comme pertinents, pour une meilleure adaptation aux normes de la société d'accueil.

Parce que des fois ils arrivent ici à Montréal, puis ils mettent leurs noms de famille, leur nombre d'enfants, leurs dates de naissance, tout ça [sur leurs cv]. Donc, on les aide à faire leurs cv à la canadienne et puis on les aide à faire des entrevues⁹².

Y a des gens qui sur le terrain aussi nous posent le problème d'emploi. Et puisqu'on ne peut pas les résoudre, qu'est-ce qu'on fait, on les rencontre, on refait leurs cv, on leur fait plusieurs entrevues pour les préparer à certains pièges, puis on les encourage, on les motive.⁹³

En effet, ils s'impliquent aussi au sein d'organismes d'insertion du pays d'accueil, en apportant leur soutien professionnel et technique, mais aussi à titre de bénévoles : « [...] on a commencé à Montréal par du bénévolat. Dès 2005, d'ailleurs on a commencé, avant la création de la FIAD. On a commencé à soutenir les femmes à Petites-Mains. »

[...] on a fait beaucoup d'activités pour soutenir les femmes de Petites-Mains. C'est des femmes qui arrivent souvent ici avec des niveaux d'éducation qui ne sont pas très élevés. Donc, notre but là-bas était de faire du bénévolat pour la création de leur site web, la mise à jour pour permettre aux femmes de s'intégrer à Montréal. Après cela, puisque nous travaillons avec les jeunes en Afrique, on a fait beaucoup de bénévolat aussi avec L'APETA, l'Association pour les enfants ayant des troubles d'apprentissage. On a travaillé aussi avec l'organisme comme, l'Hôpital de Montréal pour enfants dans leurs collectes de fonds et tout.⁹⁴

⁹² Entrevue avec la FIAD.

⁹³ FIAD, pp. 2-3.

⁹⁴ Entrevue avec la FIAD.

De même, cette implication dans la société d'accueil est aussi un moyen pour les organismes africains de s'inspirer pour mener leurs projets en Afrique, comme le témoigne les exemples précédents : « En fait, on a commencé à travailler avec les organismes ici pour voir qu'est-ce qu'ils font, comment ils font avant de...⁹⁵ ».

Enfin, renforcer la solidarité au sein de la communauté semble être aussi une préoccupation. Cela prendrait différentes formes dont un soutien financier, sans intérêt, à ceux qui sont dans le besoin :

L'autre objectif c'est mettre en place un fonds de dépannage ici à Montréal, pour les communautés. Parce que nous avons constaté que, parce que des fois, nous avons des sollicitations personnelles, donc, beaucoup de personnes ont beaucoup de difficulté à trouver un emploi. Ou bien, ont des situations précaire des fois, ils ne savent pas à qui s'adresser parce qu'ils ne veulent pas que les gens comprennent leur situation. Et nous avons vu que c'est nécessaire aujourd'hui de mettre en place un fonds de dépannage où les gens peuvent venir prendre un crédit sans intérêt et puis rembourser quand ils seront en mesure de rembourser, pour garder leur dignité en plus.⁹⁶

Dans la société d'accueil, il semble important pour les acteurs de la diaspora de transmettre des valeurs africaines à leurs enfants qui sont nés ou ont grandi au Canada. Cela, tout en permettant leur intégration à la société québécoise, c'est-à-dire leur permettre d'être des québécois, canadiens à part entière, sans oublier leurs origines. C'est dans ce sens que l'organisme CHEFAIDE a inclus un volet «famille» à sa mission : « On peut aider nos jeunes ici-là à être plus forts intellectuellement et à entreprendre aussi, à apprendre nos cultures même s'ils apprennent d'autres cultures⁹⁷. » Ou encore que la FIAD

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ *Ibid.*

⁹⁷ CHEFAIDE.

croit en l'importance de favoriser des valeurs autres que tournés vers le matériel.

A ce propos, nous avons noté que l'une des difficultés qui peut être considérée comme une limite aux actions diasporiques, se situe au niveau de financement.

5.2 Les problèmes des actions diasporiques

5.2.1 Les moyens de financement

Parmi les difficultés que connaissent les organismes diasporiques, l'on peut souligner entre autres le manque de financement ou l'autofinancement. Ces organismes déplorent le peu de «financement pour intervenir efficacement⁹⁸». Ces organismes se financent souvent par elles-mêmes, en comptant sur les cotisations des membres ou en mettant en vente des produits (cartes de membres, cartes postales africaines, tee-shirt, produits de l'artisanat, gadgets, etc.). Sachant que les équipes au Canada sont souvent petites, cela laisse imaginer la difficulté à laquelle ces organismes peuvent faire face. Mais cette difficulté (l'autofinancement) peut aussi être vue comme un choix, une volonté pour ces organismes de conserver une certaine dignité (le cas de la FIAD qui a fait le choix de ne pas faire de collecte de livres par exemple,

⁹⁸Fraternité mondiale pour le développement (FMD).

pour équiper les élèves d'une école de le village de Ndjamsil, dans la région de Fatick au Sénégal).

Cependant le manque de moyens est aussi lié à un manque ou à une sous-information des moyens de financements : comment faire des demandes de subventions, à qui les adresser pour espérer un financement, etc.).

Aussi, le fait que les activités de ces organismes soient au bénéfice de l'Afrique, peut aussi être un obstacle lors d'une demande de financement auprès d'organisations de financement canadiens, car ne répondant pas aux objectifs de ces dernières. L'on peut alors se poser la question de savoir si les gouvernements de leurs pays d'origine proposent une aide financière, un soutien financier et matériel aux actions de la diaspora. Les instances des pays d'origine interviennent-ils par le moyen de politiques sociales mises en place, afin de favoriser ou soutenir la participation sociale des diasporas?

Alors, à Kinshasa, nous avons plus de 100 femmes, faut dire la vérité avec euh... parce que les subventions en tant que telles, on n'a pas encore commencé à avoir des subventions. Donc euh, jusqu'à date c'est toujours l'autofinancement. ça veut dire que c'est mon argent, ou des gens que je connais par exemple m'aide aussi. Les petits montants que j'envoie là-bas, ça peut être 700 dollars qu'on envoie sur place.⁹⁹

5. 2. 2 Le rapport à l'État. Travailler avec ou sans l'État : la peur de la politisation de la cause communautaire

⁹⁹Femmes de la terre, p. 2.

Conformément aux récits des personnes interviewées, il ressort une volonté de marquer une distance avec le monde politique. Ici, le monde politique correspond aux structures de l'État et/ou à des individus occupant des postes politiques. L'on peut citer des ministres ou autres responsables des ministères, des chefs de partis politiques, des candidats à des postes gouvernementaux. La crainte des acteurs diasporiques est de voir s'établir entre eux et le monde politique des liens qui pourraient nuire ou affaiblir l'efficacité, la réalisation des objectifs de leurs actions, qui se veulent indépendantes et basées sur préoccupation de l'intérêt général des populations. Nous pouvons donc dire qu'il y a une méfiance envers la récupération de la cause communautaire par des personnalités politiques, et que ces derniers n'en fassent un outil, un moyen d'asseoir leur notoriété au sein de la population locale, au détriment d'une véritable préoccupation pour la résolution des problèmes, qui sont le plus souvent liés aux besoins essentiels des populations (l'éducation, la santé, l'emploi, se nourrir, entreprendre, etc.). Ce qui ferait perdre sa valeur à l'objectif principale qui est celui d'aider les populations à mieux se prendre en main. Ce qui est mis en cause ici, c'est la sincérité et la durabilité de l'implication du monde politique en ce qui concerne le soutien à la cause des populations.

De ce fait, il s'agit pour les acteurs de la diaspora de maintenir une certaine indépendance d'avec le monde politique, en particulier en ce qui concerne l'aide financière. À moins que cette dernière soit une aide gouvernementale prévue à cet effet, dans le cadre d'une politique sociale précise. Les échanges ne sont donc pas clairement proscrits entre ces deux mondes, mais ils ne semblent pas non plus désirés, appelés de tous leurs souhaits. En définitive, l'attitude des acteurs de la diaspora pourrait se résumer comme suit : il est

préférable de se mobiliser et compter sur ses propres efforts. L'important étant l'amélioration des conditions de vie des populations.

Il n'est donc pas rare d'entendre les acteurs de la diaspora rencontrés évoquer la possibilité ou le souhait de travailler avec les acteurs politiques locaux. Mais non, sans s'être assuré de la sincérité de leur intention. Mais comment peut-on s'assurer de cela? La question se pose.

Cette méfiance pourrait s'expliquer par la déficience de l'État social dans les pays africains. La réaction des acteurs de la diaspora seraient donc de penser que si cet État social a failli, il est nécessaire de se méfier de ce qu'il pourrait faire, de ne pas le laisser investir à nouveau des initiatives des citoyens, en l'occurrence des membres de la diaspora.

La question que l'on peut se poser est celle de savoir si les initiatives de la diaspora ne sont pas le résultat d'un État social défaillant? Assogba répond sans ambiguïté à cette question en avançant qu'aussi bien dans les sociétés du Nord que dans celles du Sud, une économie en crise, la précarité de l'emploi, les restrictions budgétaires liées à une économie en crise qui affectent les domaines fondamentaux de la santé et de l'éducation par exemple, sont des causes qui conduisent les populations à se prendre en main.

5. 2. 3 Mobilisation des autres membres de la diaspora

Ce problème est intimement lié au manque de moyens financiers ainsi qu'au peu d'intérêt des gouvernements locaux qui s'illustre par une absence de

politiques d'aide aux projet de développement , en l'occurrence ceux entrepris par la diaspora.

5. 2. 4 Absence ou déficience d'aide gouvernementale aux projets de développement

Selon les informations recueillies lors des entrevues, il n'existe pas d'organe gouvernemental qui appuie les projets de développement de la diaspora. Du moins, pas en pratique. Nous savons qu'il existe des portefeuilles ministériels dédiés aux expatriés ou à la diaspora, mais d'après les propos des personnes rencontrées, leurs organismes n'ont pas de contact avec ce type de programme. Il nous semble même que les acteurs de la diaspora n'accordent pas vraiment du «crédit» à ce type de programme. Soit pour se dissocier volontairement du milieu de la politique «politicienne» tel que mentionné ci-dessus au 2)); soit parce que les méandres de la bureaucratie dans leurs pays d'origine, ne leur inspire guère la force de se lancer dans ce type de démarche. Ils semblent donc résignés à compter sur leurs propres efforts, en souhaitant une plus grande participation et un intérêt «désintéressé» de la part de leurs concitoyens.

Toutefois, eu égard aux difficultés économiques que connaissent les pays africains, dus surtout aux conséquences destructrices des Programmes d'ajustement structurels imposés au début des années 90 par le FMI et la Banque Mondiale, nous nous demandons si ces États auraient pu assumer, sinon soutenir les projets de la diaspora. Ce qui nous conforte dans le fait de penser que le développement ne reposerait pas sur la seule intervention de l'État. Une société civile forte semble donc nécessaire afin de notamment,

contrebalancer (dans le sens de compenser, pallier) en termes de pouvoir et d'actions.

Dans cette perspective, les actions des diasporas peuvent-elles être considérées comme un acte solidaire? Nous le pensons.

5. 2. 5 Organismes diasporiques : des solidarités à l'image des solidarités communautaires locales?

Bien que les organismes d'appui au développement soient ouverts à toute personne ayant à cœur de s'impliquer pour une cause touchant le continent africain; nous relevons que la majorité (si ce n'est la totalité) des membres sont originaires du même pays ou de la même sous-région (Afrique de l'ouest, Afrique centrale). Les projets prennent donc vie dans ce même pays ou dans les pays de la sous-région. C'est le cas de la FIAD, basée au Sénégal, mais aussi au Mali et en Guinée; ou encore de l'AAED qui œuvre au Cameroun, mais qui songe à collaborer avec un partenaire qui travaille au Rwanda.

Il semble donc que la tendance (voulue ou subit) soit celle de se regrouper entre originaires du même territoire. Cet aspect laisserait penser que les organismes de la diaspora africaine au Canada, s'inscriraient dans la continuité des solidarités dites «villageoises». Ces dernières sont des regroupements d'individus du même village, du même groupe ethnique (hors du territoire d'origine) dans le but de venir en aide la communauté d'origine ou de s'entraider entre eux, lors d'évènements telles que des décès, soutien financier, naissances, baptêmes, etc

CONCLUSION

En définitive, essayer de comprendre les enjeux des actions des diasporas africaines nous amène à en découvrir les motivations et les limites, mais aussi les défis auxquels font face les populations locales bénéficiaires de cet appui.

En ce qui concerne l'existence de programmes gouvernementaux de soutien aux projets d'appui au développement des membres de la diaspora, nous n'avons pas assez exploré cet aspect pour affirmer qu'il en existe dans chaque pays, ou du moins dans les pays des acteurs que nous avons rencontrés. Par contre, lorsqu'il en a été question lors d'entrevues, l'interviewé en décrivait une efficacité mitigée due à une collaboration difficile notamment d'un point de vue idéologique. Il était aussi question d'une capacité limitée d'encourager financièrement ces projets. Ce qui expliquerait d'une part que les relations avec l'État soit très peu existant. D'autre part, celles-ci sont peu souhaitées, les membres de la diaspora craignant une récupération de leurs causes à des fins politiques. Les relations avec l'État semblent vouloir se limiter au niveau administratif, lorsqu'il s'agit de procéder aux démarches amenant à une reconnaissance officielle de l'organisme au niveau local, en Afrique. Ces démarches d'officialisation constituent, elles aussi, un défi, dû souvent à la lenteur du processus.

Quant à ce qui est de la conscience diasporique, nous admettons qu'au regard de la forme, de la composition de ces organismes, il ne s'agit pas d'actions diasporiques au sens organisationnel du terme diaspora, puisque qu'il s'agit ici de rassemblements de personnes relativement isolés, agissant chacun de son côté et non pas de projets

menés par une grande organisation rassemblant tous les membres de la diaspora au Canada ou au Québec. Une entité telle que l'Association de la Diaspora Africaine du Canada (ADAC) aurait pu mener ce type de projet sous sa tutelle. Il ne s'agit pas non plus de projets initiés par les organisations de ressortissants de tel ou tel pays. Il nous semble donc évident qu'il ne s'agit pas, dans notre cas, de conscience diasporique, mais plutôt de conscience nationale ou ethnique

Il va s'en dire qu'il est difficile de parler de société civile. Il aurait fallu que leur contribution soient des actions au sens de Touraine : une contribution qui engendre des changements, un tournant historique. Aussi, notre étude étant exploratoire et de ce fait peu approfondie, car ne visant qu'un échantillon très réduit, nous ne pouvons pas affirmer avec assurance cet aspect. Cependant, les partenariats concluent avec des associations en Afrique, peuvent laisser entrevoir une possibilité pour les membres des diasporas au Canada de contribuer au renforcement, à l'efficacité des associations locales.

Par contre, ces projets permettent effectivement de maintenir un lien avec le pays d'origine et/ou l'Afrique en général. Cependant, on pourrait émettre l'hypothèse selon laquelle le but ultime de cette entreprise soit (pour les membres de la diaspora) de retourner aux berceaux, afin de pérenniser les projets. Cela pourrait être aussi une manière de se garantir un emploi, une activité génératrice de revenus, le jour où le retour dans le pays d'origine se concrétise. Si l'on considère le fait que le chômage est un défi en soi en Afrique, plus qu'ailleurs; bien que le chômage ne soit pas une situation exclusive à l'Afrique.

Il est important de noter que les sociétés africaines, aujourd'hui, sont des sociétés de consommation. Il semble que les régimes ou les systèmes

politiques africains ont bien intégré le principe du libéralisme, au détriment de l'inadéquation de ce système aux sociétés africaines. Les sociétés africaines actuellement, consomment plus qu'elles ne produisent de la richesse. Et paradoxalement, certaines initiatives des diasporas africaines viennent amplifier ce phénomène. C'est le cas de la consommation de produits cosmétiques, vestimentaires, automobiles ou autres qui sont envoyés en Afrique par des membres de la diaspora, soit dans un but de commercialisation, soit pour les besoins de leurs proches. Cela contribue à creuser l'écart entre les couches sociales et ne permet pas de produire une main d'œuvre formée et utilisable au niveau local.

Au regard des projets d'appui au développement des membres de la diaspora africaine et de l'existence de partenariats avec d'autres associations-relais dans les pays d'origine, il nous paraît qu'une combinaison des efforts entre initiatives à distance et le travail des partenaires locaux rendrait ces projets de développement plus efficaces, plus solides. La contribution des membres de la diaspora, de par sa forme, participe à la sensibilisation à une participation citoyenne plus active.

Nous avons pu le constater lors des entrevues, les organismes des diasporas africaines accusent un problème de financement de leurs projets. Les structures locales de leurs projets ne fonctionnent uniquement que sur la base du bénévolat. Le problème du maintien des ressources humaines pour les projets dans les pays d'origine cause l'abandon de personnel et rend difficile le bon fonctionnement des structures tels qu'un centre communautaire ou un service de soins médicaux. De ce fait, l'accueil favorable des initiatives – aussi bien de la part de l'État que des bénéficiaires- dans les pays d'origine,

contraste avec le besoin en financement de ces projets, mettant à mal leur efficacité et leur viabilité. Ce ne serait donc pas la volonté qui serait un problème, mais plutôt l'insuffisance matérielle, financière. Le don de soi ne semble pas suffisant. Sa combinaison à une valorisation par la rémunération, une aide financière-sous forme de subvention gouvernementale, par exemple-semble être une solution pour certains de ces organismes rencontrés.

Au regard de la nature des projets entrepris par les organismes issus des diasporas africaines que nous avons rencontrés, il semble clair que ces dernières mettent en avant l'aspect préventif en mettant en place des initiatives de sensibilisation, de formation et d'éducation populaire. Ceci étant, l'aspect pratique de la résolution des problèmes liés aux conditions de vie actuelles, n'est pas mis de côté. Les organismes tels que Femmes de la terre, la Fondation Internationale d'Appui au Développement (FIAD) ou encore la Fondation des enfants talibés du Sénégal (nous n'avons pas pu rencontrer cette dernière) l'illustrent assez bien par leurs projets de micro-financement attribué aux femmes et de par les soins aux enfants mendiants en leur apportant soins médicaux et nourriture.

En définitive, les initiatives étudiées dans notre recherche ne représentent pas, à proprement parlé, des initiatives diasporiques, dans la mesure où l'existence d'une diaspora implique une organisation plus structurée et une conscience diasporique. Les groupes associatifs rencontrés ne représentent pas la diaspora, dans son acception plus « organisationnelle » qui renverrait à « l'existence d'une conscience commune en tant que Noirs ou Africains vivant en dehors du sol de l'Afrique.¹⁰⁰ » Les organismes étudiés ici, ne sont pas des organismes des communautés africaines au sens d'un regroupement général

¹⁰⁰ Sylvie Aprile, Stéphane Dufoix, 2009, *Les mots de l'immigration*, Paris, Belin, Coll. « Le Français retrouvé », p.113.

d'Africains ou de ressortissants de tel ou tel pays. Ce sont des organismes fondés par des individus issus de la communauté africaine, qui seuls ou avec leur réseau social, décident de contribuer à leur façon au développement. Il ne s'agit donc pas par exemple, de la communauté des Camerounais ou des Congolais du Canada qui met en place une structure pour venir en aide aux femmes maraichères de leur pays d'origine, afin d'assurer leur autonomie financière et une meilleure éducation pour leurs enfants.

Le problème de l'engagement des compatriotes dans la société d'accueil serait-il symptomatique d'une conscience diasporique peu existante? Les limites à ces actions dues au manque de financement seraient-elles à l'image des caractéristiques socio-économiques des immigrants d'origine africaine au Québec ou au Canada? En effet,

[...] les personnes d'origine africaine au sein de la population active québécoise [...] affichent un taux d'activité (68, 1%) plus élevé que celui de l'ensemble de la population du Québec (64,9%), mais un taux d'emploi (57,3% contre 60,4%) et un taux de chômage plus de deux fois supérieur (15,9% contre 7,0%).¹⁰¹

¹⁰¹ Statistique Canada , 2006, recensement, compilation spéciale du Ministère de l'immigration et des communautés culturelles, «Portrait statistique de la population d'origine ethnique africaine recensée au Québec en 2006», p. 6.

La motivation de ces organismes ou association des diasporas africaines demeurent le désir de participer au développement de leurs pays d'origine. Cependant, des difficultés liées au financement des projets, à la constitution de partenariats solides dans le pays d'origine ainsi que l'implication des Africains en appui à ces initiatives, sont les problèmes que nous avons identifiés.

Ces problèmes semblent avoir un lien avec la situation socioéconomique que connaissent les populations d'origine africaine vivant au Canada. Car, en effet,

Même en tenant compte du pourcentage élevé de diplômés universitaires qui caractérise la qualification des immigrantEs nouvellement arrivésEs, leurs revenus restent de 10% inférieurs en moyenne à ceux des autres populations canadiennes.¹⁰²

Aux difficultés liées à leur intégration sur le marché de l'emploi, mentionnées plus haut (maîtrise de la langue anglaise, méconnaissance du marché de l'emploi au Québec, etc.), certains chercheurs y voient une «déqualification» de ces immigrants « via un dispositif complexe de systèmes discriminants qui aboutit à les pénaliser lourdement sur le marché du travail, quels que soient leurs compétences et leurs diplômes.¹⁰³»

¹⁰² Anne-Claire Gayet, Florence Thomas, Nathalie Mondain et Pierre Beudet, 2011, « Introduction au dossier. Discriminations économiques », *Nouveaux Cahiers du socialisme. Migrations : stratégies, acteurs, résistances*, no 5, Montréal, Éditions Écosociété, p. 12-13.

¹⁰³ Marie-Thérèse Chicha, 2009, *Le mirage de l'égalité, les immigrants hautement qualifiés à Montréal*, Fondation canadienne des relations raciales, cité dans *Nouveaux Cahiers du socialisme. Migrations : stratégies, acteurs, résistances*, no 5, Montréal, Éditions Écosociété, p. 13.

ANNEXES

ANNEXE A

Formulaire de consentement

Objet : Participation à une recherche dans le cadre du mémoire de maîtrise en sociologie (UQAM) de madame Myriam Matondo Nkenda : « Les enjeux et problèmes diasporiques : participation socioéconomique des diasporas africaines du Canada au développement de leur pays d'origine. »

Je soussigné par la présente avoir pris connaissance du contexte général de réalisation de mon entrevue. J'accepte donc de me faire interviewer et j'autorise madame Matondo d'enregistrer et de se servir des informations que je lui fournirais.

Je reconnais que l'entrevue est tout à fait confidentielle et que mes coordonnées personnelles, ainsi que toute autre information me concernant et concernant mon organisme évoquée lors de l'entrevue (en personne ou par téléphone) ne serviront strictement qu'à la présente étude concernant *Les enjeux et problèmes diasporiques : participation des diasporas africaines du Canada au développement de leurs pays d'origine.*

Signature Date

ANNEXE B

Grille d'entrevue

Présentation de l'organisme

- Pouvez-vous me présenter votre organisme?
- L'histoire de votre organisme (création, qu'est-ce qui vous a motivé pour créer cet organisme)
- Quelle est votre mission? Vos objectifs?
- Votre organisme fait-il partie d'une plus grande organisation de type ONG ou bien êtes-vous un organisme indépendant?
- Collaborez-vous ou êtes-vous partenaire avec d'autres organismes du Canada (Québec)?

Composition de l'organisme

- Combien de membres comptez-vous au sein de l'organisme?
- Quel est le lien entre les différents membres de l'organisme?- Êtes-vous des amis, issus du même pays, même région, ...? Êtes-vous tous Africains?
- Quelle est la tranche d'âge des membres de l'organisme?

Le projet

- En quoi consiste votre projet en Afrique?
- Quelle était la situation dans cette ville, ce quartier avant d'entreprendre votre projet?
- Votre organisme entreprend des projets tournés vers l'Afrique. Que faites-vous au niveau du Canada (ou du Québec)?
- Comment qualifieriez-vous ce que vous faites, votre projet?
- Considérez-vous votre projet comme un projet d'aide au développement?

- Qu'est-ce que le développement pour vous?

Les actions

- Dans quelle ville, quartier se concentrent vos actions?
- Qui sont vos relais sur place? (les personnes qui s'occupent du projet au pays)
- quelles ont été vos réalisations jusqu'à maintenant?
- quels sont les projets en cours? Les futurs projets?
- Dans quelle mesure diriez-vous que les différentes actions entreprises ont été une réussite? (pouvez-vous dire que les différentes actions sont, jusqu'à maintenant une réussite?)
- quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans vos actions? (ici, sur le terrain en Afrique)
- quelle évaluation de la situation faites-vous ? avez-vous observé des changements au niveau local?

Les rapports avec les autorités locales, la société civile locale

- Comment votre projet a-t-il été accueilli dans votre ville, quartier? Par les autorités, la population.
- Votre organisme est-il officiellement reconnu (enregistré) dans votre pays?
- Travaillez-vous en partenariat ou en collaboration avec d'autres organisations sur place?
- Existe-t-il dans votre pays, un organe gouvernemental qui chapeaute les initiatives de la diaspora ?
- Si oui, quel est-il? De quelle manière vous aide-t-il?

Présentation de l'interviewé(e)

Avant de terminer notre entretien, pourriez-vous vous présenter? Votre rôle au sein de l'organisme, que faites-vous dans la vie, etc. Des souhaits pour l'avenir?

Remerciements.

ANNEXE C

Nom	Dénomination complète	Siege social	Année d'enregistrement	Secteur (s) d'activités /Pays	Site internet/ Blog/ Page Facebook
AAED	Association d'Aide à l'Éducation et au Développement	Gatineau	2002	Éducation et santé (Cameroun, pour l'instant)	http://www.aaed-canada.org
Les Enfants du Phare	Les Enfants du Phare	Montréal	2008	Socioculturel, bibliothèques (Congo-Brazzaville)	http://lesenfantsduphare.over-blog.com
Micro-recyc-Coop	Micro-recyc-Coopération	Montréal	2009 (activités depuis 2003)	Économie sociale-Informatique (Afrique et autres)	http://www.microrecyc-coop.org
ECA-FIAD	Engagement Citoyen Africain-Fondation Internationale d'appui au développement	Montréal	Septembre 2006	Intégration des immigrants(Canada) et appui au développement (Sénégal-Mali-Guinée : micro-crédit, éducation, participation citoyenne)	http://www.fiad.ca
Fraternité mondiale pour le développement	Fraternité mondiale pour le développement	Ottawa-Gatineau	2005	Intégration des immigrants (Canada) et Éducation (en RDC)	
CHEFAIDE CANADA	Conseil/communauté humanitaire d'éducation familiale et d'assistance internationale pour le développement	Montréal	2008	Éducation familiale, assistance pour le développement (Canada-Guinée Conakry)	https://sites.google.com/site/chefaidedeguinee/who-we-are
Projet «le 10 cents de l'espoir»	Projet «le 10 cents de l'espoir»	Ottawa	2008 (en cours d'enregistrement)	Éducation (RDC)	
UJAD-Québec	Union des jeunes en action pour le développement	Montréal	1999 (au Togo)	Agriculture-élevage-protection de l'environnement /foresterie (Togo)	https://www.facebook.com/pages/UJAD-Togo/354485223907
Femmes de la Terre	Femmes de la Terre	Montréal	2008	Agriculture, micro-financement (RDC).	

Profil des organismes

BIBLIOGRAPHIE

- ANTEBY-YEMINI, Lisa et BERTHOMIÈRE, William, 2005, *Les diasporas, 2000 ans d'histoire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 497 p.
- APRILE, Sylvie, DUFOIX, Stéphane, 2009, *Les mots de l'immigration*, Paris, Bélin, 401 p.
- ASSOGBA, Yao, 2009, « Les diasporas africaines, substituts à l'État social ou agent de développement? », Université du Québec en Outaouais, ARUC-ISDC, Série Recherche, no.26, mai 2009, p. 1-11.
- ASSOGBA, Yao, 2002, « Diaspora, mondialisation et développement de l'Afrique », *Nouvelles pratiques sociales*, vol.15, no.1, p. 98-110.
- AWAZI MBAMBI KUNGUA, Benoît, 2011, *De la postcolonie à la mondialisation néolibérale. Radioscopie éthique de la crise négro-africaine*, Paris, L'Harmattan, coll. « Études africaines » 203 p.
- AWAZI MBAMBI KUNGUA, Benoît, 2012, « Les diasporas africaines et noires face au développement : enjeux, défis et perspectives d'avenir », (dir.), *Afroscopie*, Paris, L'Harmattan, 115 p.
- AWAZI MBAMBI KUNGUA, Benoît, (dir.), 2012, *Afroscopie*, Paris, l'Harmattan, 115 p.
- BAYART, Jean-François, MBÉMBÉ, Achille, TOULABOR, Comi, 2008, *Le politique par le bas en Afrique noire*, nouvelle édition augmentée, Karthala, coll. « Les Afriques », 217 p.
- BEAUDET, Pierre, (dir.), 2011, « Migrations : stratégies, acteurs, résistances », (dir.), *Nouveaux cahiers du socialisme*, no 5, Montréal, Les Éditions Écosociété, 252 p.
- BENOT, Yves, 1973, *Qu'est-ce que le développement*, Paris, Maspéro, 185 p.
- BERTHOMIÈRE, William et CHIVALLON, Christine, 2006, *Les diasporas dans le monde contemporain. Un état des lieux*, Karthala-MSHA.
- BERTONCELLO, Brigitte, 2010, « Diaspora, développement et urbanisation : des burkinabè de l'étranger, acteurs des projets urbains de Zaca et Ouaga 2000 à Ouagadougou (Burkina Faso) », *Annales de Géographie*, Paris, Armand Colin, Vol. 5, no 675, p. 560-583, récupéré de <http://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2010-5-page-560.htm>
- BLONDIAUX, Loïc, 2008, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Paris, coll. « La république des idées », 109 p.

- BORDES-BENAYOUN, Chantal, 2002, « Les diasporas, dispersion spatiale, expérience sociale », *Autrepart*, Vol. 22, p. 23-36.
- BORDES-BENAYOUN, Chantal, 2012, « La diaspora ou l'ethnique en mouvement », *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 28, no 1, p. 13-31.
- BRUNEAU, Michel, 2004, *Diasporas et espaces transnationaux*, Paris, Anthropos, coll. « Villes-Géographie », 249 p.
- BUGA, Natalia, 2011, *Les diasporas comme ressources d'intégration dans l'économie mondiale*, thèse de doctorat en sciences économiques, 515 p.
- CHARBIT, Yves et FELD, Serge, 2008, « Les migrations internationales et le transfert de ressources vers les populations des pays en développement », *Monde en développement*, De Boeck Supérieur, Vol 2, no 142, p. 53-66, récupéré de <http://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2008-2-page-53.htm>
- CHIVALLON, Christine, 2004, *La diaspora noire des Amériques. Expériences et théorie à partir de la Caraïbe*, Paris, CNRS Éditions, 258 p.
- CHIVALLON, Christine, 2006, « Diaspora noire des Amériques : une réflexion conduite à partir de la notion de "lien transétatique" », *Autrepart*, Presses de Sciences Po vol 2, no 38 p. 39-61, récupéré de <http://www.cairn.info/revue-autrepart-2006-2-page-39.htm>
- DICTIONNAIRE, Hachette, édition, 2009.
- DIOUBATÉ, Badara, 2009, *La Banque mondiale et les pays en développement : de l'ajustement structurel à la bonne gouvernance*, Paris, l'Harmattan, 262 p.
- DOMINGUES DOS SANTOS, Manon, 2006, « Attraction des élites et exodes des cerveaux : les enjeux économiques d'une concertation entre pays d'origine et pays d'accueil », *Horizons stratégiques*, Vol. 1, no 1, p. 18-27, récupéré de <http://www.cairn.info/revue-horizons-strategiques-2006-1-page-18.htm>
- DUFOIX, Stéphane, 2003, *Les diasporas*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je? », 127 p.
- DUFOIX, Stéphane, 2006, « W.E.B Du Bois : "race" et diaspora noire/africaine », *Raisons politiques*, Presses de Sciences Po, vol 1, no 21, p. 97-116.
- ELISDORT, Richard, 2006, *Motivations et soutien de membres de la diaspora haïtienne montréalaise envers Haïti via le regroupement des organismes canado-haïtiens pour le développement (ROCAHD)*, mémoire de maîtrise en sociologie, UQÀM, 144 p.
- ESCOBAR, Cristina, 2010, « La contribution des organisations de migrants latino-américains des États-Unis au développement de leurs pays d'origine », *Critique internationale*, Presses de Sciences Po, vol 1, no 46, p. 103-124, récupéré de <http://www.cairn.info/revue-critique-internationale-2010-1-page-103.htm>
- FAVREAU, Louis, SALAM FALL, Abdou, 2007, « L'économie informelle et les pratiques populaires au Congo-Brazzaville. État des lieux et perspectives », dir. *L'Afrique qui se refait : Initiatives socioéconomiques des communautés et développement en Afrique noire*, Québec, Presses de l'université du Québec, p. 69-85.

- FAVREAU, Louis et FRÉCHETTE, Lucie, 2002, *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*, Coll. « Pratiques et politiques sociales et économiques », Presses de l'Université du Québec, 285 p.
- FREUD, Claude, 2001, « L'aide au développement », *Cahiers d'études africaines*, vol 2, no 202-203, p. 649-657, récupéré de <http://www.cairn.info/revue-cahiers-d-etudes-africaines-2011-2-page-649.htm>
- GABAS, Jean-Jacques, 2013, « "Introduction" La mesure du développement : comment science et politique se conjuguent », *Revue Tiers Monde*, Armand Colin, vol 1, no 213, p. 7-22, récupéré de <http://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2013-1-page-7.htm>
- GUEYE, Abdoulaye, 2006, « De la diaspora noire : enseignements du contexte français », *Revue européenne des migrations internationales*, dossier Figures et expériences diasporiques · vol.22, no.1, 2006, version électronique, <http://remi.revues.org/2710>.
- KESTER, Gérard, 2007, *Les voix des syndicalistes de base en Afrique. Soif de démocratie*, Paris, L'Harmattan, 487 p.
- LACROIX, Thomas, 2012 (1), « Transnationalisme villageois et développement : Kabyles algériens, Chleuhs marocains en France et Panjabis indiens en Grande-Bretagne », *Revue européenne des migrations internationales*, Paris, vol 28, no 1, 2012, p. 71-84.
- LANLY, Guillaume, 2002, « Les associations des migrants internationaux dans trois communautés rurales mexicaines », *Autrepart*, Vol. 2, no 22, p. 109-128.
- LEBEL, Jean-Paul, 2012, *Alain Touraine : sociologie de l'action : pour une sociologie des mouvements sociaux*, Coll. « Lire », Paris, Éditions Ellipses, 155 p.
- MOYO, Dambisa, 2009, *L'aide fatale : les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique*, Paris, J.-C. Lattès, 250 p.
- NGOUARI, Appolinaire Attant, 2007, « Politiques sociales et développement : le cas du Congo-Brazzaville », Université du Québec en Outaouais, CRDC-LAREPPS, série Thèse de doctorat, no 2, 153 p.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES, 2007, « Cohérence des politiques au service du développement : Migrations et pays en développement ». *Perspectives du Centre de développement*, Paris, Éditions OCDE, 167 p.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES, 2000, « Mondialisation, migrations et développement : questions sociales/emploi », *Conférences de l'OCDE*, Paris, Éditions OCDE, 206 p.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES, 2005, « Annexe 2.1 : Les envois de fonds des émigrés tant que vecteur de financement du développement », *Revue de l'OCDE sur le développement*, Vol. 1, no 6, p. 56-61, version électronique, <http://www.cairn.info/revue-de-l-ocde-sur-le-developpement-2005-1-page-56.htm>.
- OUEDRAOGO, Mahamoudou, 2000, *Culture et développement en Afrique*, Paris, L'Harmattan, coll. « Études africaines », 184 p.

- PONDI, Jean-Emmanuel, 2007, *Immigration et diaspora : un regard africain*, Paris, Maisonneuve et Larose, 328 p.
- REA, Andrea, TRIPIER, Maryse, 2008, *Sociologie de l'immigration*, nouvelle édition, Paris, Éditions La Découverte, coll. « Repères » p. 3-6; 41-43.
- RIST, Gilbert, 1996, *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses des sciences politiques, 426 p.
- SALL, Babacar, 1996, « Anétatisme et modes sociaux de recours », *Cahier du GEMDEV*, no 24, p. 170-176.
- SMOUTS, Marie-Claude, 1995, *Les organisations internationales*, Paris, Armand Colin, 191 p.
- TEULON, Frédéric, 2010, *Croissance, crises et développement*, Paris, Presses universitaires de France, 376 p.
- THÉRIAULT, Joseph-Yvon, 1985, *La société civile ou la chimère insaisissable. Essai de sociologie politique*, Montréal, Québec/Amérique, coll. « Dossiers documents », 160 p.
- TOURAINÉ, Alain, 1973, *Production de la société*, Paris, Éditions du Seuil, 542 p.
- WILLIAMS, W. Dorothy, 1998, *Les noirs à Montréal 1628-1986. Essai de démographie urbaine*, Montréal, VLB éditeur, coll. « Études québécoises », 212 p.